

VIN QUÉBEC



Numéro spécial

Assemblée générale annuelle



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine (CEPOQ) et la Société de Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Coordination et conception graphique

Edith Normandeau
enormandeau@upa.qc.ca

Rédacteurs

Sylvain Blanchette
Germain Blouin
Johanne Cameron
Dany Cinq-Mars
Langis Croft
Ndeye Marie Diallo
Daniel Dion
Francis Goulet
Guy Laquerre
Anne Leboeuf
Yvan L'Homme
Robie Morel
Jean-Francois Samray
Marie-Eve Tremblay
Marie Vachon

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555, Boulevard Roland-Therrien, Bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0530
Fax : (450) 674-4415
Courriel : info@agneaudeauquebec.com
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION
NO°40049100



SPÉCIAL AGA OCTOBRE 2004

SOMMAIRE

3

LE MOT DU PRÉSIDENT

4

RAPPROCHEMENT AVEC L'EST ONTARIEN

5

TOUT EST DANS TOUT !

Mot du directeur général

6

CLASSIFICATION

Classification, une nouvelle grille

8

IDENTIFICATION PERMANENTE

Les outils

10

LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ

Résultats de la vente du Congrès Mondial...

Résultats d'Expo-Québec

Bottin des membres

13

ECONOMIE

Une année pour la sécurité du revenu... la dernière?

PROVIN - Système informatisé de régie

Ce qu'un décompte peut nous révéler

16

ENVIRONNEMENT

Prime-Vert et PAA

18

LES PAGES DU CEPOQ

Actualités

Recherche

Le courrier du Vet

Santé

Génétique

Vulgarisation et transfert technologique

Chronique du Berger

31

REPORTAGE

Un fromage qui a du tempo ... Allegretto

32

AVIS DE CONVOCATION AGA



Langis Croft



Le mot du président

Différents continents, même débat !

Il y a quelques jours j'ai eu le plaisir de souper avec une délégation de représentants de l'industrie ovine française. Se tenant à la table champêtre de la Bergerie *Des Neiges*, dans le cadre d'un voyage d'étude portant sur la traçabilité, la rencontre nous a permis d'échanger sur plusieurs sujets.

D'entrée de jeux nous avons échangé sur la crise des revenus et la réforme des programmes de support à l'industrie ovine. Les similitudes entre nos deux pays sont frappantes. Alors qu'au Canada et au Québec nous venons de connaître le cadre stratégique agricole, les européens et français ont réformé la politique agricole commune (PAC). Là-bas, une entreprise agricole doit commercialiser 600 agneaux pour vivre de sa production, tandis que chez nous, le modèle de coût de production établit la barre à 621, dont près de 50% en agneau lourd.

La relève et l'établissement de jeunes éleveurs y sont également des problèmes sérieux. Aux dires d'Emmanuel Coste, éleveur et président de la filière ovine (INTERBEV), la France accorde des primes à l'établissement mais ces dernières sont souvent versées après qu'un programme de stage ait été complété par une formation académique. Au Québec, nous avons plutôt l'approche inverse en ce qui concerne le volet académique. Là où le système français pourrait nous apporter du renouveau, c'est par la mise en place de parrainage entre d'anciens et nouveaux producteurs.

Profondément convaincu, depuis plusieurs années, du bien fondé d'une telle approche, je crois que nous aurons intérêt à regarder de près cette façon de faire et à nous en inspirer. En effet, une réforme de l'établissement s'impose puisqu'au cours des dernières années, environ 60 entreprises ont quitté la production. Cela représente près de 7% des exploitations ovines québécoises. Au cours de la même période, le nombre de nouvelles entreprises a été légèrement supérieur. Il en résulte donc une faible augmentation du nombre total d'entreprises adhérant au programme de sécurité du revenu. À la lumière de cette information force est de constater que le secteur ovin ne fait pas exception aux statistiques économiques voulant que seul un faible pourcentage d'entreprises traverse la période 0-5 ans.

Il est de notre devoir de faire en sorte que ces statistiques changent, qu'elles s'améliorent. D'une part, la formation et la préparation des aspi-

rants producteurs doivent être bonifiées par plus de stages et par un parrainage. D'autre part, il est clair que la crise des revenus, l'embargo américain et l'état non optimal d'organisation de notre mise en marché sont des facteurs qui font mal aux liquidités. Ce dernier élément constitue pour toutes les entreprises, mais encore plus pour celles en démarrage, un élément déterminant dans la poursuite des opérations.

La réforme de la sécurité du revenu et l'avènement du Cadre stratégique agricole modifieront les programmes que nous connaissions si bien. Ils continueront à assurer une stabilité financière aux entreprises adhérentes capables de produire selon la structure du modèle. Cependant, il

faut être clair, la réforme remettra en question certains automatismes. Nous aurons à démontrer que nous allons chercher le maximum dans le marché avec la structure de

mise en marché la plus efficace. Ce n'est pas la première fois que j'écris cette phrase, mais je constate que l'échéance pour faire cette démonstration arrive à grands pas.

agricole. Cette pratique de saine gestion est positive à notre dossier, reste à présent le démarrage de l'agence de vente. Au moment d'écrire ce texte, des décisions importantes sont en préparation et devraient permettre un déblocage du processus menant à la sanction d'une première convention de mise en marché par la Régie des marchés agricoles.

Bien que plusieurs choses soient encore à parfaire avec le système de traçabilité, l'identification de l'ensemble du cheptel est une opération fastidieuse mais nécessaire afin d'assurer une sécurité sanitaire de même qu'une évaluation précise du risque financier assumable par la Financière

Différents continents, même débat! Nos cousins français nous ont également expliqué qu'ils ont rencontré récemment les représentants de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Une autre rencontre de travail s'est 'une part, la formation et la préparation des aspirants producteurs doivent être bonifiées par plus de stages et par un pl'état non optimal d'organisation de notre est clair que la crise des revenus, l'embargo américain et l'état non optimal d'organisation de notre mise en marché sont des facteurs qui font mal aux liquidités.

Langis Croft

Rapprochement avec l'Est ontarien

A la fin août, la fédération a reçu la visite d'un consultant mandaté par les producteurs ovin francophones de l'est de l'Ontario. L'objectif de cette rencontre, trouver des points de rapprochement entre ce groupe d'éleveurs et ceux du Québec. M. Kampouris, a mentionné le fait que fort peu d'information, de services et de formations sont disponibles pour les francophones hors Québec, d'où l'intérêt d'une étude pour valider la faisabilité d'un rapprochement avec la FPAMQ.

La situation financière des producteurs ontariens est également en grande crise, les producteurs francophones ontariens cherchent donc à rassembler leur force vive afin de se doter de services répondant à leurs besoins.

“La FPAMQ est pour eux une organisation dynamique, avant-gardiste qui développe des solutions aux problématiques actuelles et futures, bref une organisation à laquelle ils aimeraient bien s'affilier” de conclure M. Kampouris.



M. Samray et M. Kampouris à l'UPA de Longueuil


 **3e édition**
Festival de la laine et de l'agneau!

- Dégustation de repas d'agneau (saveur du monde)
- Kiosque des producteurs avec recettes simples pour la maison
- Spectacles, contes, animations
- Tonte de mouton, initiation aux techniques de la laine
- Vente de produits de laine et terroir et bien plus!



9-10-11 octobre

INFORMATIONS: www.moulin.ca
819 826-3157



Complément préagnelage

TRANS
ovi

Pour des agneaux vigoureux
et un taux de mortalité plus bas

 La force d'un réseau

00034-01-04



Jean-François Samray



Directeur général

Tout est dans tout ! Raoul Duguay

En mai dernier, la Fédération acheminait aux producteurs pour lesquels elle effectuait la classification des agneaux lourds, un formulaire de consentement d'échange d'informations permettant la transmission des numéros de boucles en inventaire de ATQ à la FPAMQ. Il s'agit d'une autorisation essentielle à la production des rapports de classification et ceci afin d'assurer le bon fonctionnement du système. La loi de l'accès à l'information exige à quiconque veut utiliser de l'information sur une entité ou une personne doit, au préalable, avoir son consentement écrit. Ainsi, l'autorisation signée dans le cadre de la classification des agneaux, n'autorise en rien la Fédération à utiliser les dites informations à d'autres fins.

Dans tous les dossiers, la Fédération détient des informations sur plusieurs aspects de la production pour chaque entreprise. Elle ne peut toutefois pas les utiliser contre le gré des producteurs. Par exemple, le nombre de boucles en inventaire chez un producteur ou le nombre d'agneaux classés ne peuvent être transmis à la Financière pour la déclaration des agneaux lourds à moins que le producteur nous l'autorise. C'est pourquoi, depuis deux ans nous publions dans Ovin Québec un formulaire à cette fin.

La situation diffère un peu pour la Financière agricole du Québec. Cette dernière peut utiliser les informations transmises dans le cadre d'un autre programme de sécurité des revenus comme le Programme de stabilisation des revenus agricoles (PCSRA). En effet, dans le cadre du nouveau programme, le PCSRA, une marge de référence sera définie pour la production ovine. Cette marge sert de validation entre le modèle de coût de production et les données de votre entreprise. Si vos résultats s'éloignent trop de cette valeur des vérifications plus approfondies seront alors faites. Dans cette mécanique, le gestionnaire du PCSRA pourrait comparer le revenu des ventes d'agneaux déclarées avec le type de régime de stabilisation choisit.

Dans un autre ordre d'idées, il importe de rappeler que l'entente administrative FPAMQ/ATQ permet à la Fédération de produire

des déclarations de sortie des agneaux lourds pour les producteurs ayant complété et signé le formulaire. Dans le but de travailler à la saisie unique de l'information et de réduire le travail administratif dans vos entreprises, nous avons modifié le logiciel de classification afin que celui-ci utilise l'information présente sur les boucles d'identification officielles d'ATQ.

Ces modifications, comme nous venons de le voir, allège le lot de travail requis par la nouvelle réglementation. Il entraîne également des modifications à nos façons de faire. Ne connaissant plus la ferme d'origine de l'agneau, nous ne saurons plus, d'une part, à qui

appartiennent les agneaux classés et d'autre part, à qui envoyer le rapport. Dans la pratique cette situation fera en sorte que la Fédération ne pourra offrir le service de classification qu'aux producteurs pour lesquels elle obtient de l'information de la part d'ATQ.

En définitive, il a été discuté lors de la dernière AGA de réfléchir à une réforme de l'unité de stabilisation pour remplacer " la brebis ". Un comité de travail est d'ailleurs à planifier le calendrier d'application de d'autres unités productives, soit l'agneau ou les kilogrammes produits. Des consultations seront aussi à faire dans les mois à venir.

La Fédération s'assure d'intégrer et d'adapter l'ensemble des règlements et programmes en vigueur dans notre secteur aux nouveaux enjeux du marché et de la société. La classification des agneaux lourds est basée sur un règlement fédéral. L'identification permanente se plie à des règlements provincial et fédéral. Ce ne sont ici que deux exemples pour lesquels la Fédération vous informe de la bonne démarche à suivre afin de vous garantir que vos entreprises respectent la législation en vigueur. Dans le contexte actuel de la crise des finances publiques, les critères utilisés dans les programmes de la sécurité du revenu se resserrent de plus en plus. Nous nous devons donc de continuer à être pro-actif.

...
il importe de rappeler que l'entente administrative FPAMQ/ATQ permet à la Fédération de produire des déclarations de sortie des agneaux lourds pour les producteurs ayant complété et signé le formulaire. Dans le but de travailler à la saisie unique de l'information et de réduire le travail administratif dans vos entreprises, nous avons modifié le logiciel de classification afin que celui-ci utilise l'information présente sur les boucles d'identification officielles d'ATQ.



Guy Laquerre, agr.



Classification, une nouvelle grille

Au fil des ans, la classification des carcasses d'agneaux s'est avérée un outil des plus précieux pour les producteurs d'agneaux lourds. Grâce à cet outil, les producteurs obtiennent rapidement une évaluation précise de la qualité des carcasses qu'ils produisent permettant ainsi d'en faire un suivi constant. De plus, dans le cadre de la mise en place de l'agence de vente, la classification est un outil incontournable qui permettra aux producteurs de recevoir une rémunération juste et équitable basée sur la qualité des carcasses produites. Fort d'un historique de classement de quatre ans, le temps est venu de revoir et de raffiner les grilles actuelles d'indice afin de mieux refléter les besoins du marché et de préciser les critères définissant l'agneau demandé par les clients.

Pourquoi changer les grilles actuelles?

Actuellement, le calcul de l'indice des carcasses d'agneaux lourds est fait en fonction de deux grilles applicables selon le poids de la carcasse. En plus du poids chacune de ces grilles tient compte de la conformation et du gras mesuré au site G.R.

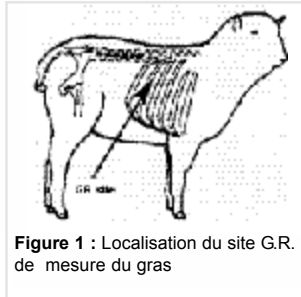


Figure 1 : Localisation du site G.R. de mesure du gras

Grille d'indice 1 : Pour les carcasses de moins de 22kg

Conformation Moyenne \ Site G.R.	5	4	3	2	1
1 à 5 mm	100	95	90	85	70
6 à 12 mm	110	107	105	95	70
13 à 14 mm	105	100	97	93	70
15 à 19 mm	95	93	90	85	70
20 et plus	80	80	80	70	70

Grille d'indice 2 : Pour les carcasses de plus de 22kg

Conformation Moyenne \ Site G.R.	5	4	3	2	1
1 à 5 mm	102	97	93	85	70
6 à 12 mm	112	110	107	90	70
13 à 14 mm	107	105	102	90	70
15 à 19 mm	97	95	93	85	70
20 et plus	80	80	80	70	70

Ces deux grilles sont appliquées depuis 2001, elles ont servi de base à l'amélioration de l'uniformité et de la qualité des carcasses des

agneaux lourds grâce au calcul de l'indice qui en résulte. Avec plus de 150 000 carcasses classées, il a été possible d'effectuer un historique de classification. En 2004, nous avons fait une analyse des résultats et dressé une liste des points forts et des points faibles des grilles actuelles (tableau 1). Par la suite, nous avons consulté différents intervenants de l'industrie afin de connaître leurs attentes face au produit.

Tableau 1 : Forces et faiblesses des grilles de classification actuelles

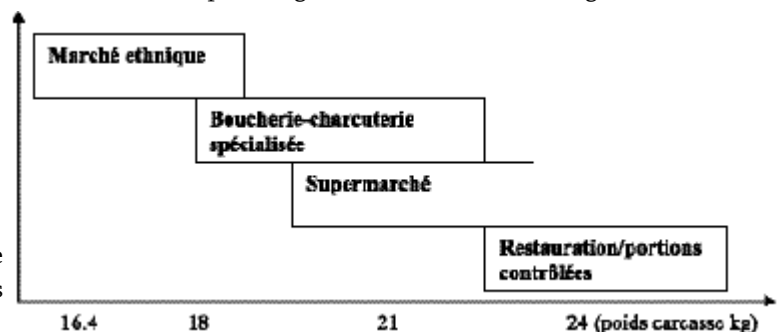
Points forts	Points faibles
Mesure objective de la qualité	No reflète pas les différentes particularités du marché
Uniforme à travers la province	Indice inférieur à 100 à partir de 15 mm de gras
Rapide, efficace et peu coûteuse	
Permet un retour rapide de l'information au producteur	

L'objectif principal de cette révision est donc de mieux refléter les exigences du marché actuel par la mise en place de grilles s'adaptant à chacun des créneaux du marché et de permettre la valorisation des carcasses ayant une couverture de gras allant jusqu'à 15mm.

Les différents marchés de l'agneau lourd

Le marché de l'agneau peut être divisé en plusieurs segments distincts. Bien entendu, cette division n'est pas immuable et n'a pas la prétention d'être une règle applicable à toutes les situations. Il s'agit plutôt de règles générales. Ceci étant dit, un des principaux critères à être considéré est le poids de la carcasse. Ainsi, selon le type de marché visé ou la demande du client, il est essentiel dans un premier temps de rencontrer le critère de poids demandé. À titre d'exemple, on pourrait segmenter le marché de l'agneau tel que décrit dans le tableau 2.

Tableau 2 : Exemple de segmentation du marché de l'agneau lourd



Dans le marché actuel, il y a de la place pour des carcasses de poids différent, en fonction de la demande. Par contre, un petit agneau n'égal pas forcément un agneau non fini ou de mauvaise qualité et un agneau lourd n'est pas forcément un agneau gras. Il est tout aussi important de produire des carcasses de bonne qualité quel qu'en soit le poids. Aucun client ne recherche des agneaux de mauvaise conformation, non fini ou trop gras.

Une première façon de bonifier les grilles actuelles consiste donc à modifier la répartition des poids en fonction de quatre segments de marché. Quatre segments de marché, donc quatre grilles, chacune d'entre elle permettant de mieux refléter les besoins spécifiques de la clientèle visée et par le fait même de rémunérer les agneaux à leur juste valeur par rapport aux autres.

Deuxièmement, les grilles actuelles sont construites de façon à ce que les carcasses ayant entre 6 et 14mm de gras au site G.R. soient bonifiées. Par contre, les informations recueillies auprès des différents intervenants de l'industrie nous indiquent qu'il n'y aurait aucun désavantage à bonifier les carcasses ayant jusqu'à 15mm de gras. Au-delà de cette limite, par contre, le rendement en viande et la qualité des coupes deviennent moins intéressantes ce qui aurait pour effet de diminuer la qualité générale du produit et donc sa valeur marchande.

Les prochaines étapes

La Fédération poursuit actuellement sa réflexion et ses consultations

Grille d'indice 1 : Pour les carcasses de moins de 18kg

Conformation 5 Moyenne Site G.R.	4	3	2	1	
1 à 5 mm	103	100	97	90	70
6 à 12 mm	107	105	103	97	70
13 à 15 mm	100	97	95	90	70
16 à 19 mm	80	80	80	70	70
20 et plus	80	80	80	70	70

Grille d'indice 2 : Pour les carcasses de 18.1kg à 21kg

Conformation 5 Moyenne Site G.R.	4	3	2	1	
1 à 5 mm	100	95	90	85	70
6 à 12 mm	110	107	105	95	70
13 à 15 mm	105	100	97	93	70
16 à 19 mm	95	93	90	85	70
20 et plus	80	80	80	70	70

Grille d'indice 3 : Pour les carcasses de 21.1kg à 24kg

Conformation 5 Moyenne Site G.R.	4	3	2	1	
1 à 5 mm	102	97	93	85	70
6 à 12 mm	110	107	105	90	70
13 à 15 mm	105	103	100	90	70
16 à 19 mm	97	95	93	85	70
20 et plus	80	80	80	70	70

Grille d'indice 4 : Pour les carcasses de 24.1kg et +

Conformation 5 Moyenne Site G.R.	4	3	2	1	
1 à 5 mm	102	97	93	85	70
6 à 12 mm	110	107	105	90	70
13 à 15 mm	107	105	102	90	70
16 à 19 mm	97	95	93	85	70
20 et plus	80	80	80	70	70

afin de bien mesurer tous les impacts engendrés par ces modifications. Ainsi, au cours des prochaines semaines les membres du conseil d'administration analyseront à nouveau les commentaires reçus et les modifications proposées afin de construire une proposition finale de modification. Par la suite, ces nouvelles grilles pourront être mises en fonction en remplaçant les grilles actuellement utilisées pour la production des rapports de classification qui vous sont acheminés chaque semaine.

Les nouvelles grilles ont l'avantage de bonifier les carcasses ayant une couverture de gras allant jusqu'à 15mm.

Les résultats obtenus au cours des 4 dernières années nous démontrent que 76% des carcasses ont entre 5 et 15mm de gras. Les nouvelles grilles offrent donc un potentiel intéressant.

BRAVO ! à Guillaume Lavoie BRAVO !
Quelle belle performance que tu as fait lors du concours mondial de la tonte.



Matélevage est heureux de vous annoncer que nous sommes distributeur des produits Lister mondialement connus depuis longtemps.

Contactez-nous pour connaître nos spéciaux sur tondeuses suspendues.





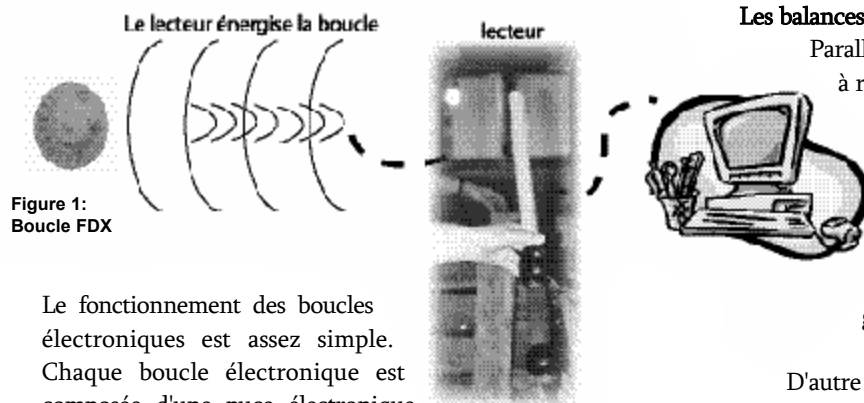
Contactez votre revendeur local
1 866 888-5258
mateleva@globetrotter.net



Identification permanente

L'année 2004 a été marquée par la mise en place de l'identification permanente dans notre secteur. Depuis le mois de mai, la réglementation provinciale sur l'identification des animaux est en vigueur. Cette réglementation exige que tout ovin sortant de la ferme d'origine soit identifié à l'aide d'une boucle électronique et d'une boucle visuelle. Évidemment, ces nouvelles exigences imposent un travail supplémentaire aux producteurs, que ce soit au niveau de la régie ou au niveau des déclarations de pose et les mouvements devant être rapportés à la base de données d'ATQ. Les enjeux, pour l'année à venir, sont de faire reconnaître les coûts de production supplémentaires engendrés par la mise en place de l'identification permanente et de développer des outils de lectures ainsi qu'un réseau informatisé de gestion qui pourront être mis à la disposition des producteurs. Ces outils permettront de faciliter l'intégration des tâches liées à l'identification permanente et également de tirer avantage des bénéfices apportés par les boucles électroniques.

Le Fonctionnement de la boucle électronique



Le fonctionnement des boucles électroniques est assez simple. Chaque boucle électronique est composée d'une puce électronique de la grosseur d'une tête d'épingle dans laquelle le numéro séquentiel unique de 15 chiffres est enregistré et d'une bobine de fil très mince de plusieurs mètres.

Puisque les boucles doivent avoir une durée de vie de plusieurs années, il ne peut y avoir pas de pile à l'intérieur car cette dernière deviendrait rapidement inopérante. L'énergie nécessaire au fonctionnement de la puce provient plutôt de l'appareil de lecture qui émet une onde d'énergie. C'est cette onde, qui captée par la bobine de fil de la boucle fournit l'énergie nécessaire à l'activation de la puce et à l'émission du signal vers le lecteur.

Lorsqu'un animal qui porte une boucle électronique passe devant un appareil de lecture, un signal émis par l'appareil énergisé la boucle. La boucle ainsi activée émet un signal unique au lecteur.

Ce signal qui renferme le numéro de la boucle sera alors décodé par l'unité de lecture. Le numéro d'identification de l'animal pourra être lu ou envoyé à un ordinateur pour être enregistré et traité.

Les outils de lecture

La fédération travaille actuellement, en collaboration avec ATQ, à tester un bâton de lecture adapté à la production ovine. Ce bâton permet de lire les boucles électroniques, de mémoriser les numéros et est muni d'un petit écran permettant de voir le numéro lu. Comme ce bâton fonctionne sans fil, il facilite les manipulations. Une fois les informations captées, il est aussi possible de télécharger les informations emmagasinées dans un ordinateur afin de les traiter.

Les balances

Parallèlement à ces deux projets, nous travaillons également à rechercher de balances pouvant se rattacher au lecteur et au logiciel de gestion. Ceci, afin de vous permettre de recueillir toutes les informations et de les intégrer au réseau de gestion informatisé. Ainsi, lors de la pesé d'un ovin, il serait possible de lire les boucles, recevoir le poids correspondant de la balance et intégrer ces informations directement au logiciel de gestion.

D'autre part le comité d'implantation de la boucle se réunira au cours des prochaines semaines afin de faire le point sur la mise en place de l'identification permanente. Ce comité verra également à émettre des recommandations de modification tant au niveau de la boucle qu'au niveau du fonctionnement globale de la traçabilité avec toujours le même objectif de faciliter et améliorer le système déjà en place. Dans cet objectif, tous commentaires et proposition de votre part sont les bienvenus. Ils nous permettront ainsi de mieux comprendre les besoins et d'orienter nos efforts.

Le PROVIN

La Fédération travaille également au développement d'un réseau de gestion informatisé nommé *PROVIN* qui veillera à faciliter la régie des troupeaux en plus d'accélérer le transfert des informations à ATQ ou tout autre organisation. Le PROVIN, étant la propriété de l'ensemble des producteurs, s'adaptera donc aux besoins des producteurs. N'hésitez pas à faire des commentaires et lire le texte sur ce projet dans les pages subséquentes (p.15).



NOUVEAU

Martin Moreau
Écurage de Bergerie
Excavation

*Pour un travail :
Bien fait, vite fait, à coût moindre
Et pour une économie de main-d'oeuvre*

Pour informations n'hésitez pas à me contacter

Tél: (418)856-3916
Cell: (418)868-4197

150 rue Lavoie
La Pocatière Québec
CoR iZo



- ▶ Hauteur libre nécessaire : 76 pouces
- ▶ Targeur d'accès nécessaire : 78 pouces
- ▶ Pivote sur lui-même sur 11 pieds*

Les Bergeries Mimeault

Vous offrent cet automne

**Plusieurs béliers Dorsets pur-sang enregistrés
issus de génétique australienne**

- ✓ Testés maedi-visna
- ✓ Contrôlés Génovis

Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset
30 Chemin du Petit Bois
St-Stanislas de Kostka, Qc.
J0S 1G00

Marc Mimeault Jr. Prop.

(450) 377-8209

mimeault@rocler.qc.ca

*Pour une génétique
bien pensée!*



Pour ne pas alimenter
votre élevage au hasard,
choisissez SHUR-GAIN!

- **A**nalyse en laboratoire
de vos fourrages,
- **P**roduits personnalisés
en fonction des besoins
de votre élevage,
- **Q**ualité garantie,
analyse préventive pour
le cuivre de tous les
produits.

Pour plus de renseignements,
contactez

**ALLIANCE
AGRO-TECH**

Mont-Joli, Qc
(418) 775-7713

**Meunerie
BERNARD
LANDRY Inc.**

St-Noël, Qc
(418) 776-2929



St-André Station, Qc
(418) 493-2600



Cacouna, Qc
(418) 862-3801

SÉLECTION
GÉNÉTIQUE

RACE
PURE



LA CHRONIQUE DE LA SEMPPQ



227, route 230 ouest, Saint-Philippe-de Néri Qc G0L 4A0 Tél. : (418) 498-3887 Télécopieur : (418) 498-3889 semppq@globetrotter.net

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

BOTTIN DES MEMBRES 2003-2004

Si vous cherchez des moutons de race pure de qualité, le nouveau bottin 2003-2004 des membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec est maintenant disponible. Ce bottin inclut une carte afin de mieux localiser les membres.

RÉSULTATS DE LA VENTE DU CONGRÈS MONDIAL DU MOUTON ET DE LA LAINE 2004

Lors du Congrès Mondial, nous avons eu l'occasion de voir et d'acheter des sujets de qualité supérieure provenant de tout le pays. Un total de 227 sujets de 15 races différentes ont été vendus. La vente totale a été de 169 350 \$ pour un prix moyen de 746,04 \$.

Grande championne inter-races : Driscoll Dorsets 38N, brebis Dorset, consigné par M. Mike Driscoll et vendue pour 2 700 \$

Grand champion inter-races : Comfort GR 96N, bélier Suffolk, consigné par M. Gerald Comfort et vendu pour 7 300 \$

Afin d'avoir le rapport complet de la vente, veuillez consulter le site Internet de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons au www.sheepbreeders.ca

RÉSULTATS D'EXPO QUÉBEC

Nous avons de nouveau assisté à un excellent jugement de moutons à Expo Québec cette année. Il y a eu des jugements de moutons dans les races Border Cheviot, Dorset, Hampshire, Leicester, North Country Cheviot, Oxford, et Suffolk.

Paire de femelles inter-races : Border Cheviot, propriété de Réjean Girard

Grande championne inter-races : Driscoll Dorsets 19N, brebis Dorset, propriété de Robert Leclair

Grand champion inter-races : Driscoll Hamps 20N, bélier Hampshire, propriété de Robert Papineau



CLUB POLYPAY DU QUÉBEC

DES ÉLEVEURS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

De par leur dynamisme, les membres du club Polypay s'engagent à travailler ensemble au développement de la race Polypay. De part son caractère maternel et son aptitude pour le désaisonnement, la Polypay s'inscrit comme une brebis productive très intéressante. Ainsi, les membres du club désirent s'assurer qu'un nombre toujours grandissant d'éleveurs connaissent et apprécient les qualités de celle-ci.

Des objectifs qui font du chemin :

- * Répondre aux besoins des éleveurs par la vente d'agnelles de qualité;
- * Travailler constamment à l'amélioration de la race;
- * Promouvoir la race Polypay.

Pour nous rejoindre :

Secrétaire : Daniel Dion Président : Daniel Ouellette
Tél : 418-498-3887 Tél : 418-775-2689
Fax : 418-498-3889

Insultimber

«Je m'appelle Daniel Wagler et j'exploite à Wellesley une ferme familiale de moutons, bœufs et chèvres qui nous tient très occupés.

J'étais sceptique face au système de clôture Insultimber.

J'avais peur qu'une clôture Insultimber ne puisse pas garder mes animaux à l'intérieur du périmètre.

Mais je l'ai essayé et c'est très efficace!

Son installation a été facile et rapide et sa réparation fut un jeu d'enfant lorsqu'un arbre est tombé dessus.

J'ai d'autres clôtures à installer l'été prochain et j'ai décidé que ce seraient toutes des clôtures Insultimber.»

Appelez chez Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure gratuite ainsi que de l'information sur le système de clôture que Daniel considère comme «le choix intelligent en matière de clôture».



Daniel Wagler,
Wellesley



Premier choix AGRICOLE

Une Division de Canadienne Co-opérative
Wool Growers Limitée

DEPÔT DE LAINE
&
COLLECTE DE LAINE

DE TOUT POUR
L'ÉLEVAGE OVIN

CATALOGUE ANGLAIS
ET
FRANÇAIS DISPONIBLE

Sitvé au Encan de la Ferme
5120, Rue Martineau
Saint-Hyacinthe, QC
1-888-796-4242



Heures d'ouverture
Lundi - 8h30 - 21h00
Mardi - Vendredi 8h30 - 17h00
Samedi - 10h00 - 16h00

**Pour un agneau de qualité
et une meilleure rentabilité
de votre entreprise**

RÉGIE

SANTÉ



GÉNÉTIQUE

ALIMENTATION

**Faites l'essai du programme
pour agneau et brebis Purina.**

**Pour plus d'information concernant nos produits et services,
veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina.**

Info générale: (450) 676-8607
www.agribands.com



Marie - Eve Tremblay, agr.



Une année pour la sécurité du revenu. Mais pourrait-elle être la dernière?

Qui n'a pas eu la chance d'assister, de lire ou d'entendre parler de la situation de plus en plus critique que vivent les producteurs agricoles face aux revenus nets que génère leur entreprise? Un congrès spécial de l'UPA s'est d'ailleurs tenu à cet effet en juin 2004. Le mot d'ordre de la cette journée fort chargée, mais combien riche en informations pertinentes, était bien sûr le marché. Les producteurs par le biais de leur organisation, doivent faire tout en leur pouvoir pour retirer davantage du marché. Voilà un thème qui cadre bien avec la situation actuelle de la production ovine québécoise. La mise en place de l'Agence de vente des agneaux lourds est d'ailleurs là pour y répondre. Mais dans ce cheminement, que l'on poursuit depuis maintenant deux ans, voilà qu'une contrainte se lève : "l'accès à la stabilisation des revenus agricoles se ressert".

C'est en effet ce qui actuellement à l'étude par la Financière agricole du Québec et l'UPA. Le programme de stabilisation des revenus agricoles (PCSRA), une initiative du gouvernement fédéral, permet la gestion de programmes complémentaires tels l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Lors de la présentation du PCSRA, il était clair que les productions avec ASRA continueraient à bénéficier du programme. Toutefois, l'intervention du PCSRA devait être faite en premier plan afin de rembourser la part fédérale de l'ASRA tel que connu auparavant.

Les sommes versées aux provinces dans le cadre du PCSRA permettent de défrayer les coûts de ces programmes complémentaires. N'ayant donc pas de montant fixe garanti annuellement, la Financière, en lien avec le MAPAQ, doit assurer une attribution efficace des ressources financières. Afin d'y arriver, mais également dans le but de respecter la convention la liant au MAPAQ, que la Financière considère la mise en place d'un comité d'analyse sectorielle. Un comité dont le rôle est d'évaluer les demandes d'accès aux programmes complémentaires. Chaque production devra ainsi décrire comment elle parvient à assurer une mise en marché ordonnée et efficace de son produit en plus de décrire qu'elle est sa stratégie afin d'obtenir un prix optimal du marché. Les demandes ainsi formulées seront évaluées selon un système de pointage précis.

De l'inquiétude pour les producteurs? Pas vraiment! Plutôt un profond désir de voir s'accélérer le processus de mise en place de la mise

en marché ordonnée dans le secteur de l'agneau lourd. En effet, la mise en marché ordonnée compte pour 30% des points et la note de passage de l'analyse sectorielle est de 70%.

Le marché 2004

La faible lueur de croissance des prix du marché connue en 2003, après l'année catastrophique connue en 2002, n'aura été que de courte durée. Les prix de ventes des agneaux observés depuis le début de l'année figurent effectivement parmi les plus bas des dernières années. Les effets de la crise de l'ESB continuent de se faire ressentir et cette année, les agneaux lourds écopent tout autant que les agneaux lait et légers. C'est d'ailleurs les tendances observées sur le marché depuis le début de l'année. Le prix des agneaux lourds a diminué de près de 10% par rapport à 2003 et celui des agneaux de lait, qui était déjà faible en 2003, a diminué de 7,5%. Le programme d'assurance stabilisation des revenus permettra d'éponger ces baisses. Toutefois, il est bon de noter que les avances pour les programmes d'ESB viennent s'ajouter au revenu du marché pour l'année 2004. Ces montants ont été versés entre les mois d'avril à août cette année et sont estimés à environ 19\$ par brebis. Ainsi, malgré un nouveau coût de production et des prix à la baisse des agneaux, le montant des avances seront moindre cette année. Celle de août affichait, au net, moins de 10\$ que l'an dernier, avec 29,44\$ pour le secteur de la brebis-agneaux de lait et 27,28\$ par brebis/agneaux lourd.

N'oubliez pas d'expédier votre avis d'option à votre comptable pour garantir votre inscription, avant le 31 octobre 2004, au Programme de stabilisation des revenus agricoles (PCSRA). Votre participation à 100% dans le régime agneau est conseillée afin de vous garantir votre pleine couverture à l'ASRA.



Systeme informatise PROVIN → → Suite p.15

Club Arcott Rideau du Québec

<i>Bergerie Lavallée enr.</i>	<i>(418) 227-2175</i>	<i>Agronovie senc.</i>	<i>(450) 379-5298</i>
<i>Bergerie Bedon de Laine</i>	<i>(819) 227-2999</i>	<i>Ferme DIOPAQ senc.</i>	<i>(418) 498-3881</i>
<i>Ferme OVIMAX senc.</i>	<i>(418) 856-2440</i>	<i>Gilles Dubé</i>	<i>(418) 598-6501</i>
<i>Bergerie Bedon d'Laine senc.</i>	<i>(418) 936-3842</i>	<i>Ferme RIDO senc.</i>	<i>(418) 856-5140</i>
<i>Domaine des Baliveaux senc.</i>	<i>(819) 359-2971</i>	<i>Ferme Amki enr.</i>	<i>(418) 842-2637</i>

Béliers à vendre

Identification	Éleveur	Né le	Naiss.	Pds ajs 50j	Pds ajs 100j	GMQ	EPD 50j mat	ISM
LAVR 621N	Bergerie Lavallée	2003-10-05	2	19,4	39,0	0,390	0,00	1,85
NSN 1298P	Ferme AMKI	2004-01-12	3	25,0	51,3	0,530	0,18	0,72
RIDO 3746P	Ferme RIDO	2004-02-05	5	26,4	45,3	0,380	0,10	2,49

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Besoin de lait de remplacement?



LAMB-GRO Le choix par excellence

LAMB-GRO pour maximiser le potentiel génétique de vos agneaux et atteindre vos objectifs de production.

- ✓ Hautement digestible
- ✓ Dissolution rapide
- ✓ Fabriqué de protéines d'origine laitière à 100 %
- ✓ Sans cuivre



2355 rue Canadien, Drummondville, Qc. J2C 7W1
 Sans frais : 1-888-937-3392 Fax : (819) 475-6321
 Courriel: grober@cgocable.ca Site web: www.grober.com

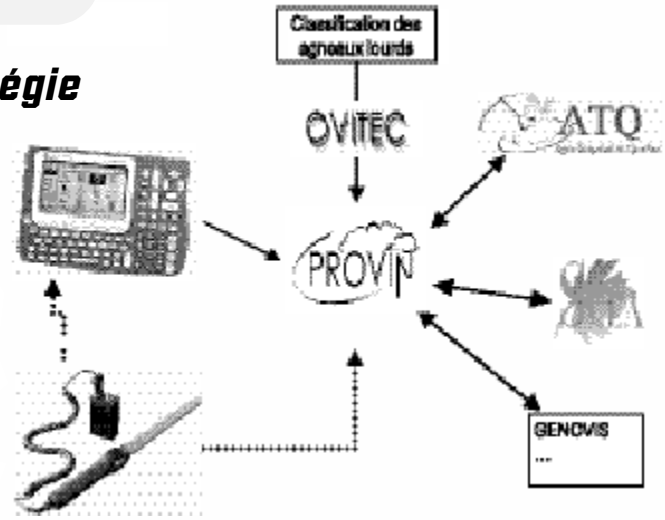
Grober... dès le départ.

PROVIN - système informatisé de régie

Avec l'implantation de la traçabilité chez les ovins, les besoins de régie s'accroissent. À la demande des producteurs, la Fédération a analysé les logiciels de régie disponibles afin de répondre rapidement aux exigences d'un tel système. Le réseau de gestion informatisée des informations, PROVIN, une initiative d'un regroupement de producteurs du Bas Saint-Laurent, s'est particulièrement démarqué de l'analyse. La facilité d'utilisation de ce dernier de même que les multiples possibilités d'analyse des informations sont des points sur lequel il s'est démarqué.

PROVIN agira à titre de logiciel de régie informatisée à lequel est joint un outil de saisie électronique des informations qui pourront être entrées directement en bergerie et ensuite transférées dans l'ordinateur de table. On travaille d'ailleurs à ce que les lectures soient faites avec un bâton électronique et transférées dans la calculatrice ou directement dans le réseau. Une fois les informations emmagasinées dans PROVIN, il est possible de les transmettre à différentes organisations, notamment Agri-traçabilité Québec. Les producteurs désirant obtenir des informations plus précises sur leur régie pour certains paramètres pourront faire leurs propres requêtes et travailler leurs données, sans tout perdre, sur un fichier excel.

Un groupe de travail formé de producteurs des différentes régions du Québec a été constitué. Après une année d'utilisation dans la région du Bas St-Laurent, il est essentiel d'effectuer une phase finale de validation auprès de ces nouveaux utilisateurs avant de distribuer le logiciel à grande échelle. On prévoit d'ailleurs le rendre accessible en janvier 2005 et l'on optera probablement sur l'utilisation de l'internet afin de réduire les coûts de gestion du PROVIN.



L'utilisation

de l'internet est en effet de plus en plus fréquente sur les entreprises. On constate une économie de temps et une réduction de la lourdeur administrative lorsque l'on utilise cette voie de communication et ce, malgré la faiblesse du taux de transfert dans plusieurs régions. La fédération travaille donc à accroître la quantité d'informations transigées par le web, via les boîtes de courrier électronique ou sur son site internet. Le groupe de travail de PROVIN servira d'ailleurs de groupe d'essai pour les forums électroniques et sondage en ligne. La production ovine est caractérisée comme étant jeune et possédant un haut niveau d'instruction. Alors suivons la vague.

De plus amples informations vous parviendront prochainement sur le réseau PROVIN. Il s'agit d'un outil adapté pour les producteurs et par les producteurs. Vos commentaires sont donc les bienvenues. **Vous êtes également invités à communiquer, si ce n'est déjà fait, votre adresse de courrier électronique à la fédération.**

Ce qu'un décompte peut nous révéler

Après avoir atteint un inventaire jusqu'alors inégalé de 170 000 brebis au mois de janvier, le Québec voit ce nombre passer à un peu moins de 160 000 pour la seconde moitié de l'année 2004. Depuis 2003, on observe en effet une brisure dans la tendance des inventaires où l'on observait un nombre de sujets plus élevé en juillet qu'en début d'année. Malgré le ralentissement des activités liées à la fermeture de la frontière américaine, le cheptel québécois a connu une croissance modérée par rapport à 2003, soit de 1,5%. Il s'agit d'une diminution par rapport à l'accroissement connu lors des années précédentes qui avoisinait 4%. Au Canada, la moyenne des inventaires de janvier et de juillet 2004 est de 1,117 millions de têtes. Le Québec demeure au deuxième rang en importance mais l'écart se ressert avec l'Ontario qui a vu son cheptel diminuer de 3,6% par rapport à 2003.

La disponibilité des agneaux au Québec a connu une légère baisse par rapport à 2003. En effet, malgré un nombre plus élevé d'agneaux en inventaire au décompte de janvier 2004 le nombre d'agneaux nés fut inférieur aux années passées. Il est intéressant de noter que selon Statistiques Canada, ce nombre d'agneaux nés par brebis en inventaires diminue constamment au Québec et au Canada depuis 2000. De plus, l'avantage que le Québec avait en ce qui a trait au désaisonnement des brebis diminue de plus en plus. Le nombre d'agneaux nés par brebis, au 1er juillet, est dorénavant comparable à l'Ontario et la moyenne canadienne.

Les enquêtes de Statistique Canada s'effectuent deux fois par années auprès d'un échantillon de producteurs ovins canadiens. Le décompte des ovins est effectué par le producteur et la déclaration est faite par voie téléphonique. Le nombre de brebis en inventaire diffère de celui obtenu dans le cadre du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles où les agnelles sont incluses dans les brebis en inventaire.



Ndeye Marie Diallo, agr., M. Sc.



© Marie-Josée Godbout

Prime-Vert et PAA

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation madame Françoise Gauthier a annoncé le 22 juin la version 2004-2005 du programme Prime-Vert qui sera en vigueur du 1er avril 2004 au 31 mars 2005. Cette année, le programme est doté d'une somme de 31 millions de dollars dont 27 millions proviennent du gouvernement provincial la balance étant allouée par le fédéral.

Le programme Prime-Vert vise à aider les producteurs agricoles à se conformer aux normes environnementales en vigueur et à implanter de bonnes pratiques agroenvironnementales sur leurs entreprises. Le nouveau programme contient sept volets d'intervention soit :

1. Ouvrages de stockage des fumiers;
2. Technologie de gestion des surplus;
3. Équipement d'épandage des fumiers;
4. Services-conseils en agroenvironnement;
5. Services-conseils collectifs en agroenvironnement;
6. Réduction de la pollution diffuse;
7. Appui à la Stratégie phytosanitaire.

OUVRAGES DE STOCKAGE DES FUMIERS

Pour la construction d'ouvrages de stockage, la situation de l'entreprise au 1er juin 1993 reste la référence.

Par ailleurs, les installations d'élevage devenues non-conformes suite à l'entrée en vigueur du Règlement sur les entreprises agricoles (REA), le 15 juin 2002, sont admissibles. Toutefois, la façon de calculer l'aide change. L'aide financière couvrira dorénavant à 90% le premier 800 m³ et à 50% le volume excédent. Aussi, le producteur a l'obligation d'utiliser l'ouvrage de stockage pendant une période minimale de cinq ans à des fins exclusives de stockage de fumier.

Par ailleurs, ce volet comprend plusieurs sous-volet dont un qui finance les aménagements alternatifs pour un maximum de 100 000\$. Ce qui laisse une ouverture dans le programme pour un financement de mesures alternatives si un guide de bonnes pratiques agroenvironnementales entrait en vigueur.

TECHNOLOGIE DE GESTION DES SURPLUS

Ce volet a pour objectif de résoudre les problèmes de gestion

des surplus de matières fertilisantes. L'aide couvre 70% des frais admissibles pour des procédés de traitement partiel ou complet des fumiers ou pour la modification des bâtiments pour passer d'une gestion liquide à une gestion solide-liquide ou solide des fumiers.

ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE DES FUMIERS

Ce volet est reconduit sans changement. De ce fait, l'aide pour la modification d'un épandeur à fumier solide ne peut excéder 1 500\$ pour une entreprise et 3 000\$ pour un regroupement.

SERVICES - CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

Ce volet a pour objectif de favoriser la mise en place de clubs-conseils en agroenvironnement. L'aide est allouée aux clubs à raison d'un maximum annuel de 550\$ par producteur membre. Par ailleurs, une aide de 2 000\$ peut être allouée lorsque le nombre de membres augmente et que de nouveaux conseillés sont engagés pour un maximum de 6 000\$.

OUVRAGES DE STOCKAGE DES FUMIERS

L'aide financière couvrira dorénavant à 90% le premier 800 m³ et à 50% le volume excédent. Aussi, le producteur a l'obligation d'utiliser l'ouvrage de stockage pendant une période minimale de cinq ans à des fins exclusives de stockage de fumier.

SERVICES - CONSEILS COLLECTIFS EN AGROENVIRONNEMENT

Ce volet s'adresse aux organismes de gestion de fumiers qui gèrent les surplus.

RÉDUCTION DE LA POLLUTION DIFFUSE

Ce volet a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricole en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air. Ce volet s'applique entre autre au retrait des animaux des cours d'eau, à l'aménagement de haies brise-vent, à la sécurisation des puits abandonnés, à l'amélioration de la lutte antiparasitaire et à l'implantation de cultures couvre-sol d'hiver.

APPUI À LA STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE

Ce volet a pour objectif d'accentuer l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures (lutte intégrée) pour rationaliser, réduire et remplacer l'emploi de pesticides. L'aide couvre jusqu'à 70% des coûts admissibles relatifs à la réalisation de projets de transfert technologique et de développement à portée collective pour un maximum de 30 000\$ pour un projet d'une durée d'un an, et 50 000\$ pour un projet d'une durée de deux ans.

Les conditions pour avoir accès au programme Prime-Vert varient d'un volet à l'autre, toutefois une nouvelle condition commune à l'accès aux volets 2, 3, 4 et 6 est la remise au MAPAQ d'un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA). Le PAA est un diagnostic environnemental qui a pour objectif d'aider les

entreprises à implanter de bonnes pratiques agricoles et à respecter les exigences environnementales réglementaires.

LE PAA

Dans l'application du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), programme de financement fédéral, il existe un volet environnement. Aussi, au Québec, l'argent versé par le fédéral sera transféré aux producteurs via le programme Prime-Vert. Cet argent servira à la réalisation des PAA et également à certains volets du programme Prime-Vert.

Le producteur et son agronome, avec l'appui du MAPAQ si besoin est, effectuent le diagnostic environnemental de l'entreprise en se servant des documents déjà disponibles tels que le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et le bilan phosphore mais également des pratiques agroenvironnementales de l'entreprise, des droits d'exploitation accordés par le ministère de l'Environnement (MENV) ainsi que des échéances réglementaires indiquées par le personnel du MENV lors des visites à la ferme.

Le diagnostic permet d'effectuer une analyse complète des activités de l'entreprise et ainsi d'obtenir la situation de l'entreprise face à la capacité de disposition des fertilisants, aux exigences réglementaires et aux autres pratiques agricoles ayant un aspect environnemental.

Une fois le diagnostic réalisé, des décisions sont prises afin d'échelonner d'ici 2010 les actions à mener sur l'entreprise selon l'urgence de la problématique ou la réglementation en place. Par la suite, les actions sont mises en œuvre et évaluées au fur et à mesure afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés. Pour ceux qui souscrivent au programme Prime-Vert pour le retrait des animaux des cours d'eau, une version simplifiée du PAA, le plan d'accompagnement agroenvironnemental équivalent (PAAE), pourra être déposée si la demande est effectuée avant le 31 mars 2006. D'autre part, le PAAE pourra être réalisé par le personnel du MAPAQ pour les entreprises produisant moins de 1600 kg de P2O5. Aussi une entreprise membre d'un club conseil en agroenvironnement peut obtenir un financement pour les volets équipement d'épandage des fumiers et réduction de la pollution diffuse si elle s'engage à déposer son PAA complet avant le 31 mars 2006.

Pour de plus amples renseignements sur le PAA ou le programme Prime-Vert, vous pouvez contacter votre bureau du MAPAQ régional ou votre club conseil en agroenvironnement.

Marie-France Bouffard et Christian Beaudry

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Polypay et Arcott Rideau

Troupeau fermé,
suivi génovis,
testé maedi visna.
Béliers génotypés.

Sujets reproducteurs
disponibles



635, rang Beaudry, Granby (Québec) J2G 9H9
(450) 379-5298 Courriel : chris.beau@sympatico.ca



© Marie-Josée Gouibout



CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-1200 * Télécopieur : (418) 856-6247 * infocepoq@cepoq.com * www.cepoq.com

Congrès mondial du mouton et de la laine 2004

Le Congrès mondial du mouton et de la laine 2004 s'est tenu du 17 au 24 juillet dernier dans la Capitale Nationale. Lors de cet événement, des conférences variées ont été présentées au Centre de Congrès de Québec. Un peu plus de 500 congressistes ont assisté aux conférences portant, entre autre, sur la reproduction, la génétique, la santé, l'alimentation, la régie et bien d'autres sujets palpitants touchant la production ovine. Des spécialistes d'ici ont d'ailleurs fait parti des conférenciers invités, citons François Castonguay (chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada), Linda Marchand (directrice générale à Agri-Traçabilité Québec), Jacques Martin (Allflex), Maurice Doyon (professeur, Université Laval) ainsi que Pascal Dubreuil (médecin vétérinaire et chercheur à l'Université de Montréal). Félicitation aux conférenciers pour leur travail exceptionnel et pour avoir démontré le savoir-faire d'ici aux producteurs et intervenants du monde entier.

Le Centre d'expertise en production ovine du Québec a également participé activement aux visites de fermes organisées dans le cadre de l'événement. Ainsi, près de 100 personnes provenant de divers pays du monde (Mexique, Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Norvège, France) ont pu visiter les installations de la ferme de recherche et échanger avec le personnel du CEPOQ. Le CEPOQ tient également à remercier et à féliciter les propriétaires de la ferme

Germanie de Princeville, Michel Thibodeau et Mireille Lemelin, qui avaient accepté de recevoir les visiteurs dans leur entreprise. La ferme Germanie a accueilli près de 100 personnes.



Visite de la ferme Germanie à Princeville

Remerciements particuliers

Le CEPOQ tient à remercier l'Union des producteurs agricoles de la Côte du sud, le Centre local de développement du Kamouraska, la Ville de La Pocatière et la Municipalité de St-Anne de La Pocatière pour avoir fait cadeaux de paniers de produits régionaux à l'occasion du Congrès Mondial. Les visiteurs de la ferme de

recherche du CEPOQ avaient la chance de gagner l'un de ces présents faisant connaître les trésors de la région du Kamouraska.

Le CEPOQ est fier d'avoir participé à l'organisation des conférences, à la recherche des conférenciers invités ainsi que d'avoir participé activement aux visites des fermes. Le CEPOQ tient à féliciter le comité organisateur de l'événement.

Des nouvelles d'ailleurs ...

Voici quelques sites présentant des recherches récentes et très intéressantes !

ÉTATS-UNIS :

Évaluation des races Dorset, Finnois, Romanov, Texel et Montadale : II. Reproduction des brebis F1 durant la saison normale de reproduction.* Résumé disponible : <http://jas.fass.org/cgi/content/abstract/82/5/1280>

ITALIE :

Effets de la ventilation et de la qualité de l'air sur la quantité et la qualité du lait de brebis en hiver.* Résumé disponible : <http://jds.fass.org/cgi/content/abstract/86/12/3881>

AUSTRALIE :

Effets de l'alimentation avec différentes sources lipidiques sur la composition en acides gras du muscle, sur le gras de la carcasse et sur la dureté de la viande chez l'agneau.*

Texte complet : <http://jas.fass.org/cgi/reprint/80/3/628>

CANADA :

Enquête sur le bilan en cuivre, en minéraux interactifs et en vitamine E dans le foie de moutons élevés en Ontario.

Texte complet:

<http://www.pubmedcentral.nih.gov/articlerender.fcgi?tool=pubmed&pubmedid=14664352>

VISITEZ ÉGALEMENT :

LE SITE DU GROUPE DE RECHERCHE SUR LES OVINS :

<http://c2000.fsa.ulaval.ca/mouton>

LE SITE AGRI-RESEAU : <http://www.agrireseau.qc.ca>

* Traduction libre

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



Agriculture and Agri-Food Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

Rencontre nationale des intervenants en génétique ovine

Le Congrès mondial du mouton et de la laine 2004 a sans aucun doute été un moment privilégié pour échanger avec des intervenants provenant de l'extérieur. Le responsable en génétique au CEPOQ, Germain Blouin, la spécialiste en génétique de OMAF, Delma Kennedy, ainsi que les membres du comité génétique du CEPOQ ont par ailleurs profité de l'occasion pour organiser une rencontre nationale avec les différents spécialistes canadiens en génétique ovine. Cette rencontre, qui réunissait des producteurs et intervenants de huit provinces



canadiennes, a eu lieu le samedi 17 juillet à Québec. Lors de cette rencontre les participants ont échangé sur la situation de la génétique ovine dans chaque province et ont discuté de leur intérêt pour le retour d'une évaluation génétique nationale.

De gauche à droite sur la photo : Garry Jack (Québec), Cathy Gallivan (Alberta), Brian Trenholm (Nouveau-Brunswick), Alicja Zybko (Québec),

Jennifer Fleming (Ontario), Bill Duffield (Ontario), Delma Kennedy (Ontario), Bill McCutcheon (Ontario), Germain Blouin (Québec), Randy Eros (Manitoba), Anita O'Brien (Ontario), A. Hossain Farid (Nouvelle-Écosse), Sherri Dobbs (Saskatchewan), Jonathan Wort (Nouvelle-Écosse), Basil Bactawar (Colombie-Britannique), Luc Martin DeRoy (Québec). Francis Goulet et Pascal-André Bisson, absents sur la photo (Québec).

Documents d'information disponibles au CEPOQ

Le CEPOQ offre à sa clientèle plusieurs documents d'intérêt en production ovine. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour commander le(s) document(s) de votre choix :

Nouveau et à se procurer absolument :

- Le Guide des conférences du Congrès mondial du mouton et de la laine 2004 (CRAAQ, 2004)

Les indispensables :

- Trousse de démarrage en production ovine (CRAAQ, 2002)
- Guide Production Ovine 2000 (CRAAQ, 2000)

Également disponible :

- Fiche technique sur l'utilisation des harnais marqueurs (AAC, Groupe de Recherche sur les ovins, par F. Castonguay, 2004)
- Fiche technique sur l'allaitement artificiel (CEPOQ, 2004)
- Document sur l'évaluation des coûts d'élevage des animaux reproducteurs (CEPOQ, 2004)

Pour plus d'information, contacter Johanne Cameron par téléphone au (418) 856-1200 poste 221 ou par courriel : johanne.cameron@cepoq.com

Le Guide des conférences 2004-2005 est arrivé !

Le Guide des conférences en production ovine 2004 - 2005 est maintenant disponible ! Ce guide, qui en est à sa seconde édition, fait état de toutes les formations et conférences offertes par les différents intervenants et spécialistes en production ovine au Québec. Ce document a été distribué à tous les intervenants des MAPAQ, aux conseillers des Clubs d'encadrement technique, aux conseillers privés ainsi qu'aux Syndicats régionaux.

Vous désirez organiser une journée de formation, présenter des conférences portant sur des sujets spécifiques ou vous êtes tout simplement intéressé à connaître le contenu de ce document ?

Alors n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous ou contactez l'une des ressources en production ovine oeuvrant dans votre région. Le Guide des conférences est également disponible en format électronique sur le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com).

Pour information, contactez Johanne Cameron (418) 856-1200 poste 221 ou par courriel: johanne.cameron@cepoq.com.

Journée "Portes ouvertes" le 12 septembre au CEPOQ

Le 12 septembre dernier, le CEPOQ a ouvert ses portes au grand public dans le cadre de la journée Portes ouvertes provinciale organisée par l'Union des producteurs agricoles. Plusieurs personnes ont eu la chance de visiter les infrastructures de la ferme de recherche du CEPOQ et d'en apprendre d'avantage sur les recherches en cours et sur la production ovine en général.

Le CEPOQ tient également à féliciter toutes les fermes ovines participantes car elles ont permis de faire connaître cette belle production à la population.



RECHERCHE

Bergerie chaude ou froide durant l'hiver ?

Durant les périodes plus rigoureuses de l'année, on recommande que l'engraissement des agneaux lourds soit effectué en bergerie chaude, plutôt qu'en bergerie froide. Cependant, étant donné l'espace important nécessaire pour élever des agneaux lourds en bergerie isolée et les coûts faramineux associés à la construction de ces types de bâtiments, plusieurs fermes ovines choisissent d'élever leurs agneaux en bergerie froide durant l'hiver. Quels peuvent être les effets de ce type de régie ... voici des résultats très attendus !

Des résultats obtenus ailleurs

Deux expériences menées en Alberta ont montré que des agneaux gardés à 0°C ont une moins bonne efficacité alimentaire que ceux élevés à 20 ou 23°C (Li et coll., 2000 ; Moibi et coll., 2000). L'une de ces expériences a également montré que les animaux gardés à 0°C ont déposé plus de gras au niveau dorsal que les agneaux gardés à 20°C (Li et coll., 2000). Par contre, les expériences rapportées ont été réalisées dans des conditions totalement différentes de celles que l'on retrouve au Québec.

Mais ici, qu'est-ce qui se passe ?

Le projet "Évaluation des impacts d'un bâtiment non-isolé sur l'engraissement des agneaux lourds durant la saison froide" avait pour objectif de vérifier les impacts zootechniques et économiques de l'engraissement d'agneaux lourds en bergerie froide durant la saison hivernale.

Il visait également à :

1. Optimiser les conditions ambiantes ayant potentiellement un impact sur les performances d'engraissement des agneaux durant la saison froide ;
2. Produire de l'agneau lourd possédant une carcasse de qualité supérieure ;
3. Rationaliser les coûts de production de l'agneau lourd.

Les résultats obtenus ici

Le **tableau 1** présente les moyennes des résultats obtenus par traitement, pour chacun des sexes, pour quelques-uns des paramètres mesurés. Dans ce tableau, comme les résultats obtenus au cours des hivers 2003 et 2004 sont comparables, les données des deux années ont été regroupées.

Contrairement à Li et coll. (2000) et à Moibi et coll. (2000), les agneaux engraisés en bergerie froide ont obtenu des performances équivalentes à ceux élevés en bergerie chaude. En effet, tel qu'illustré au tableau 1, pour chaque sexe, les consommations de moulée, les coûts de moulée, les gains de poids, les mesures de gras sur la carcasse, les conformations moyennes et l'indice

Comment avons nous procédé dans le projet ...

Le projet a été réalisé au CEPOQ entre les mois de janvier à mars et durant les hivers 2003 et 2004. Chacune des phases expérimentales a regroupé 56 agneaux de race Dorset, soit 28 mâles et 28 femelles. L'expérimentation était de type factoriel 2 X 2. C'est à dire qu'on avait deux niveaux de température dans les bâtiments (bergerie froide vs bergerie chaude) appliqués sur les deux sexes d'agneaux (mâles et femelles). L'unité expérimentale était un parquet contenant deux agneaux, du même sexe, uniformes au niveau du poids et de l'âge au moment du démarrage du projet.

Les fourrages et les concentrés ont été servis à volonté. Le fourrage utilisé était un foin sec. La moulée croissance était un mélange d'orge, de supplément protéique commercial, d'anticoccidien et de mélasse dosant 18% de protéine brute et 2,9 Mcal d'énergie métabolisable/kg.

Tous les animaux impliqués dans ce projet ont disposé d'un espace équivalent en bergerie, soit 2,16 m²/tête et ont été soumis au même régime lumineux, soit 16 heures de lumière. Le poids vif visé pour l'abattage était de 45 kg. Les carcasses des agneaux ont été classifiées.

Traitements mis à l'essai :

A - Engraissement en bergerie chaude (témoin)

B - Engraissement en bergerie froide

Tableau 1 : Moyennes des deux années d'essai par traitements et par sexe pour certains des paramètres mesurés

Sexe	Traitement	Performances et coûts			Qualité de carcasse		
		Consom. moulée (kg)	Coût moulée (\$)	GMQ (g/l)	Mesure de gras (mm)	Conformation moyenne	Indice
Mâle	Bergerie chaude	58,9	21,45	417	13,2	3,7	98,9
	Bergerie froide	63,2	23,02	440	13,4	3,7	98,7
Femelle	Bergerie chaude	79,2	28,82	323	17,9	3,8	88,6
	Bergerie froide	76,9	27,39	340	17,5	3,9	89,6

des carcasses ont été comparables et ce, pour les agneaux engraisés en bergerie froide ou en bergerie chaude. Ces résultats montrent que du point de vue des performances des agneaux et de la qualité de leurs carcasses, il ne semble pas avoir d'inconvénient à engraisser les agneaux en bergerie non-isolée au cours de l'hiver.

Les agneaux des deux sexes ont réagi de la même façon aux traitements. De plus, tel que prévu, les mâles ont mieux performé que les femelles.

L'expérience menée ne permet pas de tirer de conclusion quant à l'impact du type de bâtiment sur l'état de santé des agneaux. Toutefois, au cours de l'hiver 2003, trois agneaux ont dû être traités parce qu'ils ont fait de la fièvre et ont perdu du poids. Ces trois agneaux étaient logés dans le bâtiment chaud. Au cours de l'hiver 2004, aucun traitement n'a été nécessaire pour les agneaux

du projet.

Les figures 1 et 2 présentent les températures minimales et maximales observées durant l'hiver 2003 (figure 1) et 2004 (figure 2). La température à l'intérieur de la bergerie froide en 2003 a varié entre -22 °C et 7 °C pour une moyenne de -7,5 °C. En 2004, elle a varié entre -21 °C et 10,5 °C pour une moyenne de -4,7 °C. Tandis qu'en bergerie chaude la température s'est maintenue de façon générale entre 5 et 15 °C durant les deux hivers.

Le mot de la fin...

L'engraissement des agneaux lourds en bergerie non-isolée, dite froide, durant l'hiver n'a eu aucune répercussion négative sur les performances zootechniques. Il est cependant important de rappeler qu'en plus de la température, l'humidité rencontrée dans les bâtiments peut avoir des impacts sur les performances des agneaux. Dans ce projet, l'humidité moyenne a été de 40% en bergerie

chaude et de 58% en bergerie froide.

Étant donné les résultats obtenus, il pourrait être intéressant financièrement pour les producteurs d'adopter la régie d'engraissement en bergerie froide étant donné les coûts plus faibles des bâtiments non-isolés. On compte en effet que les coûts de construction des bâtiments isolés sont supérieurs de 45,77 \$/m² à ceux des bâtiments non-isolés (Groupe Géagri inc. 1998 majoré de 4%/an pour l'inflation). Ce qui représente concrètement, un coût de construction de 4600 \$ de plus pour un bâtiment isolé de 100 m² ou 33' X 33' pouvant accueillir environ 100 agneaux à l'engraissement.

Remerciements

Le CEPOQ tient à remercier le Conseil pour le Développement de l'Agriculture du Québec pour son support financier ainsi que Dany Cinq-Mars du MAPAQ pour sa précieuse collaboration.

Références :

Groupe Géagri inc., 1998. Ovins, Budget. Agdex 430/821. Comité de références économiques en agriculture du Québec (CRÉAQ). 9 p.

Li, Y. Z., R.J. Christopherson, B.T. Li et J.A. Moibi, 2000. Effects of beta-adrenergic agonist (L-644,969) on performance and carcass traits of growing lambs in a cold environment. *Can. J. Anim. Sci.* 80: 459-465.

Moibi, J.A., R.J. Christopherson et E.K. Okine, 2000. In vivo and in vitro lipogenesis and aspect of metabolism in ovines: Effect of environmental temperature and dietary lipid supplementation. *Can. J. Anim. Sci.* 80: 459-465.

*** Note importante :** Une conférence portant sur ce projet sera disponible dès l'automne prochain afin de présenter les résultats. Cette conférence pourra être présentée en région (consultez votre Syndicat régional ou le CEPOQ au sujet du Guide des conférences 2004 - 2005).

Auteurs :

* Robie Morel, chargé de projet en génétique et en recherche au CEPOQ,

** Marie Vachon, agr., responsable de la recherche au CEPOQ

*** Dany Cinq-Mars, agr., Ph.D. Division nutrition et alimentation, MAPAQ

Figure 1 : Graphique de température durant l'année 2003

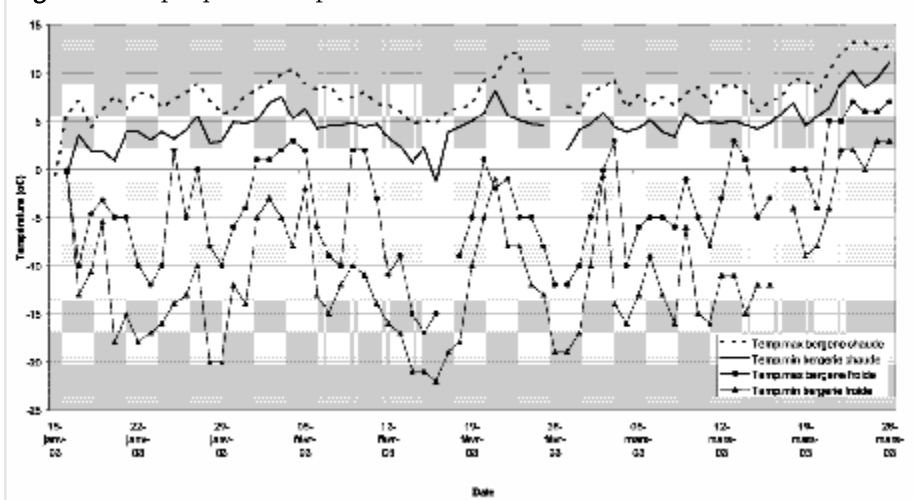
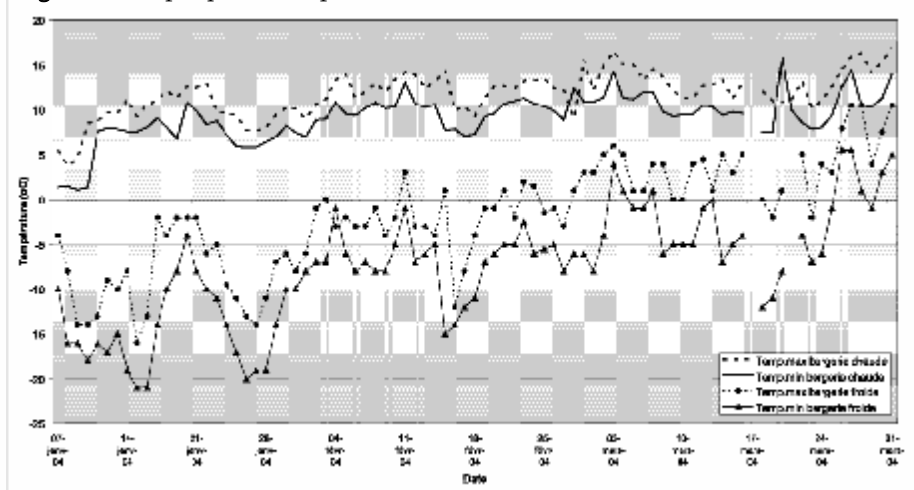


Figure 2 : Graphique de température durant l'année 2004





RECHERCHE

Les résultats sont arrivés !

Projet : *Génotypage de la tremblante au Québec*

Par Johanne Cameron*

Anne Leboeuf**

Yvan L'Homme***

Voici un portrait de la résistance du cheptel ovin Québécois à la tremblante

L'an dernier, dans le cadre du projet : " Évaluation de la fréquence des allèles du gène PrP (tremblante) chez les principales races de mouton ", des échantillons sanguins ont été prélevés sur un total de 500 béliers au Québec. Les résultats de cette première partie de l'étude sont arrivés et nous renseignent, pour une première fois, de la résistance génétique du cheptel ovin québécois à cette maladie. Voici les résultats obtenus ...

AVANT TOUT ... UN BREF RETOUR SUR LA MALADIE

La tremblante est une maladie dégénérative du système nerveux dont l'issue est toujours fatale. Cette maladie à déclaration obligatoire, affecte les moutons et les chèvres. La tremblante, tout comme l'ESB, n'est pas causée par un virus ou une bactérie mais plutôt par une protéine, la protéine prion. Cette protéine existe sous deux formes, la première, dite normale, semble jouer un rôle dans le fonctionnement des neurones, et la deuxième, dite anormale ou pathogène, s'accumule dans les tissus nerveux et cause la maladie. Il est important de se rappeler qu'il n'existe, à ce jour, aucun traitement ou vaccin permettant de lutter contre cette maladie et surtout, aucune épreuve diagnostique ne permet de détecter cette pathologie chez les animaux vivants.

LA TREMBLANTE ET LA GÉNÉTIQUE

Il est reconnu que la susceptibilité ou la résistance à la tremblante est associée à certaines formes d'un gène (allèles) naturellement présent chez les animaux, le gène de la protéine Prion (PrP). La sélection des animaux reproducteurs en fonction des génotypes permettrait de rendre le cheptel plus résistant à l'infection et, à moyen et long terme, favoriserait l'éradication de la maladie. En ce sens, divers pays européens secoués par la crise de la vache folle (ESB), ont déjà entamé une démarche de sélection en fonction des génotypes, citons la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France.

Plusieurs études rapportent des variations inter-races et inter-régionales importantes dans les génotypes liés à la tremblante. En effet, ces travaux ont démontré que le génotype le plus résistant (ARR/ARR) est absent ou quasi-absent chez certaines races, ce qui implique des démarches de sélection particulières. Par contre, d'autres races semblent plus résistantes et le travail de sélection entrepris, depuis quelques années dans certains pays, a permis de faire évoluer rapidement le portrait du cheptel en faveur d'un plus grand nombre de reproducteurs portant le génotype de plus grande résistance à la maladie.

Nous avons peu de données pour estimer l'impact zootechnique d'une sélection basée sur le génotype tremblante. Ainsi, on ne peut encore quantifier et qualifier les effets que pourrait avoir ce type de sélection sur les performances zootechniques de notre cheptel (croissance, reproduction, production laitière, conformation, etc.). Les quelques études sérieuses portant sur le sujet ont jusqu'à maintenant démontré l'absence de corrélations entre les performances zootechniques et le génotype tremblante des animaux.

Au Québec, avant de faire des recommandations sur une sélection en fonction de la résistance à la tremblante, il était essentiel de connaître, en premier lieu, la situation génotypique des reproducteurs disponibles. Cette étude nous permet d'avoir une image plus précise de la distribution des différents allèles et génotypes pour le gène PrP parmi les principales races de mouton au Québec. Il est important de connaître la situation de chaque race avant d'élaborer une stratégie de sélection des reproducteurs.

COMMENT AVONS NOUS PROCÉDÉ ?

Le Protocole d'échantillonnage. La population de référence était constituée de l'ensemble des troupeaux ovins québécois inscrits au programme d'évaluation génétique GenOvis. Les 7 races retenues étaient celles qui avaient évalué le plus grand nombre d'individus au cours des années 2000 à 2002. Ainsi, les races Dorset, Polypay, Suffolk, Hampshire, Arcott-Canadien, Romanov et Arcott-Rideau ont été échantillonnées.

Au total (en 2003) 500 échantillons sanguins ont été prélevés sur des béliers de race pure provenant de 49 troupeaux. Le **tableau 1**, illustre le nombre de béliers échantillonnés dans chacune des races. Le nombre d'individus dans chaque race reflète l'importance numérique de la race dans la population de référence. Un poids accru de la race a été attribué aux races maternelles.

Analyses de laboratoire (génotypage des échantillons). Afin de s'assurer de la validité des résultats, près de 150 échantillons ont été

Tableau 1 : Nombre de béliers échantillonnés par race

Race	No de sujets
Arcott Canadien (CD)	28
Suffolk (SU)	84
Hampshire (HA)	40
Dorset (DP)	142
Polypay (PO)	57
Arcott Rideau (RI)	52
Romanov (RV)	57
TOTAL	500

analysés par deux laboratoires indépendants, soit un laboratoire français, LABOGENA, et un laboratoire québécois, TransBIOTech. Les résultats de ces premières analyses ont démontré une similitude parfaite entre tous les échantillons analysés. Ainsi, par la suite, toutes les analyses ont été réalisées chez TransBIOTech par l'équipe du chercheur Yvan

L'Homme. Les échantillons sanguins ont été traités pour en extraire l'ADN et analysés durant l'hiver 2004 (en duplicata) par l'utilisation de la méthode de PCR en temps réel.

LES RÉSULTATS

Les résultats des analyses en génotypage sont présentés par génotype (Tableau 2) et par allèle en fonction de la race (figure 1).

On constate que les allèles et génotypes associés à une plus grande résistance sont présents chez toutes les races évaluées. Certaines

TABLEAU 2 : Répartition des génotypes selon la race

Les génotypes sont placés du plus résistant (en haut) au plus sensible (en bas)

GÉNOTYPES	CD	SU	HA	DP	PO	RI	RV
ARR / ARR	39%	19%	13%	25%	27%	12%	7%
ARR / AHQ	0%	0%	0%	0%	0%	2%	3%
ARR / ARQ	32%	60%	45%	41%	52%	85%	44%
ARR / VRQ	11%	1%	3%	6%	0%	0%	3%
AHQ / ARQ	4%	0%	0%	1%	1%	2%	3%
ARQ / ARQ	11%	10%	49%	18%	21%	10%	42%
ARQ / VRQ	4%	1%	0%	4%	0%	0%	3%
VRQ / VRQ	0%	0%	0%	1%	0%	0%	2%

tréablante (VRQ) est présent, en faible proportion, chez 5 des 7 races évaluées soit les races Arcott-Canadien, Dorset, Romanov, Hampshire et Suffolk. À noter également, la rareté de l'allèle AHQ,

Il est par ailleurs très important de souligner que pour une même race, des variations inter-troupeaux importantes ont été observées. Ainsi, la répartition des génotypes des animaux prélevés variait passablement d'un troupeau à l'autre.

DES RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES ...

L'allèle ARR est reconnu comme étant l'allèle démontrant une forte résistance à la tremblante. L'allèle VRQ quant à lui est clairement associé à une grande susceptibilité à la maladie, surtout à l'état homozygote (VRQ/VRQ). En ce sens, plusieurs pays européens orientent leur sélection génétique sur les sujets reproducteurs possédant le génotype ARR/ARR tout en éliminant les porteurs de l'allèle VRQ. Cependant, bien que les animaux ARR/ARR puissent être considérés "résistants", il demeure toujours impossible d'affirmer, hors de tout doute, que ces derniers ne développeront jamais la maladie. On peut cependant affirmer que ce génotype est le moins à risque de développer la tremblante. Une sélection progressive d'animaux porteurs de l'allèle ARR et l'élimination des animaux porteurs de l'allèle VRQ permettrait de bâtir un cheptel plus résistant à la tremblante. Toutefois, il serait imprudent de sélectionner seulement sur la base du génotype tremblante en abandonnant d'autres critères de productivité. Ce marqueur génétique est un marqueur parmi d'autres, il revient à l'éleveur de décider du poids relatif à lui donner dans son programme d'amélioration génétique et sanitaire.

QUOI FAIRE ... ÊTRE RÉFLÉCHI ... C'EST LE MOT D'ORDRE !

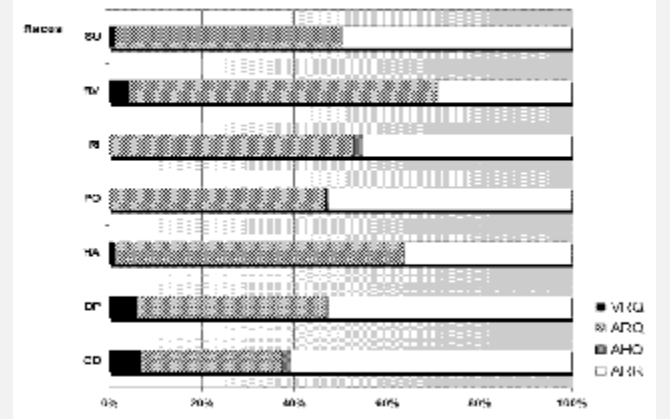
Dans le cadre du projet en cours, le CEPOQ analysera l'ensemble des données rendues disponibles par l'étude avant de proposer aux producteurs ovins québécois une démarche de sélection complète qui tient compte du génotypage. En effet, les stratégies de sélection devront tenir compte de la situation génotypique de chaque race évaluée et les objectifs de sélection devront être mis sur pieds avec les producteurs. Les éleveurs et les clubs de race auront maintenant les éléments de base pour décider d'une démarche constructive et concertée. Considérant le bassin réduit de reproducteurs dans chaque race et le fait que les performances zootechniques sont encore loin d'être optimales, il est impératif que la démarche soit progressive et réfléchie à l'intérieur de chacune des races. Ceci est impor-

tant afin d'éviter qu'une sélection trop rapide sur le critère de la résistance se traduise par une perte de variabilité et de potentiel génétique. Cette réflexion devra évidemment être cohérente avec les orientations à venir de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec.

En attendant, chaque éleveur peut poursuivre sa propre démarche

Figure 1: Répartition des allèles selon la race

Les allèles sont placés du plus sensible (gauche) au plus résistant (droite)



tant afin d'éviter qu'une sélection trop rapide sur le critère de la résistance se traduise par une perte de variabilité et de potentiel génétique. Cette réflexion devra évidemment être cohérente avec les orientations à venir de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation du Québec. En attendant, chaque éleveur peut poursuivre sa propre démarche

en fonction des connaissances présentement disponibles. Nous désirons cependant vous rappeler qu'il faut être prudent et rationnel dans tout processus de sélection qui restreint la diversité génétique. Il importe alors d'appuyer vos choix sur des considérations scientifiques. Ainsi, pour le moment, nous invitons les éleveurs à consulter leur conseiller et leur vétérinaire afin de prendre une décision éclairée. Bien que mieux comprise qu'auparavant, la tremblante et les encéphalopathies spongiformes transmissibles demeurent des maladies mystérieuses qui nous réservent de nouvelles découvertes. Il importe de poursuivre les recherches et de suivre les développements sur le sujet.

DES RECOMMANDATIONS COMPLÈTES À VENIR ...

Cet automne, toutes les données de performances zootechniques du troupeau du CEPOQ seront analysées afin de déterminer s'il y a présence de corrélations entre le génotype et les paramètres de productivité. Ces résultats seront présentés dans un article portant sur le sujet lors de la prochaine parution de l'Ovin Québec, en janvier 2005. Dans ce prochain article, nous ferons également des recommandations plus complètes et plus éclairées et ce, pour chacune des races évaluées.

FINANCEMENT ET PARTENAIRES :

Le CEPOQ, TransBIOTech, Agriculture et Agroalimentaire Canada, la FPAMQ et tous les éleveurs visités participent activement à la réalisation de l'étude. Ce projet est soutenu financièrement par le CDAQ.

*** Note importante :** Afin de présenter les résultats du projet, de faire le point sur le contexte et de proposer des pistes de travail, une conférence portant sur le génotypage sera disponible dès l'automne prochain. Cette conférence pourra être présentée en région (consultez votre Syndicat régional ou le CEPOQ au sujet du Guide des conférences en production ovine 2004 - 2005).

* Johanne Cameron, agronome, responsable en vulgarisation au CEPOQ

** Anne Leboeuf, médecin vétérinaire, M. Sc., Responsable en santé au CEPOQ

*** Yvan L'Homme, Ph.D., chercheur à TransBIOTech



Le Courrier du vet

Bonjour madame la vétérinaire,

*Je suis aux prises avec un problème de mort subite chez mes agneaux à l'engrais. Ça fait quatre agneaux de 3 ½ mois qui meurent depuis les 4 derniers jours. De beaux agneaux, leur croissance est très bonne, il n'y a pas d'autres problèmes dans le lot. Ils vont bien puis le lendemain, je les retrouve morts dans le parc. J'ai bien pensé à l'entérottoxémie mais ils sont vaccinés...
Qu'est-ce que je dois faire ? Quel médicament dois-je donner aux autres ?*

Merci de bien vouloir m'aider. C'est ma paye qui part en fumée...

Mme D. Zespérée, éleveuse ovin



Madame Zespérée,

Perdre ses agneaux alors qu'ils si sont proches de l'abattage est évidemment bien frustrant. En perdre 4 en un si court laps de temps impose de tenter de comprendre ce qui se passe pour freiner le processus. Dans votre courrier, je vous sens prête à tout et même, peut-être, à n'importe quoi "pourvu que ça marche ...".

Le danger dans ce genre de situation c'est de sauter trop vite aux conclusions. Combien de mortalités en engraissement sont mises sur le dos de l'entérottoxémie sans qu'il n'y ait eu de confirmation...? Si le producteur vaccine déjà ses brebis, il questionnera l'efficacité du vaccin (mais ses agneaux de 3 ½ mois sont-ils encore protégés par les anticorps de leurs mères ... sûrement pas). S'il ne vaccine pas, il sera tenté d'instituer rapidement un protocole de vaccination (ce qui peut être très bien mais ne règlera pas son problème si les mortalités sont causées par autre chose que l'entérottoxémie...).

En fait, les mortalités subites en engraissement peuvent être associées à de très nombreuses causes et il est essentiel de préciser le diagnostic avant de mettre en place une démarche de traitement et de prévention. Une bonne histoire du cas (qui s'intéresse aux conditions d'élevage, à l'alimentation, à la régie, etc.) ainsi qu'un examen approfondi des autres animaux du lot peuvent donner plusieurs indices.

Une nécropsie des animaux morts est certainement essentielle et permettra de confirmer les hypothèses diagnostiques. Tout ceci vous évitera de vous lancer tête baissée dans un plan d'action qui ne serait pas dirigé vers la bonne cible.

Pour vous convaincre de l'importance de dépasser vos premières impressions, je vais vous raconter l'histoire d'un producteur qui, lui aussi, a eu à vivre dernièrement un épisode de morts subites en engraissement.

Nous sommes à la Bergerie X. 350 brebis. Les agneaux sont tous destinés au marché de l'agneau lourd ou au renouvellement du trou-

peau. L'engraissement se déroule en bergerie chaude, dans un environnement bien maîtrisé où la litière est abondante et la ventilation excellente. La ration des agneaux à l'engrais se compose d'un foin sec de bonne qualité et d'une moulée Début cubée, contenant un coccidiostatique, offerte à volonté. La moulée est la même tout au long de la croissance. Les croissances sont excellentes.

Un premier agneau de 3 mois est trouvé mort dans son parc. L'éleveur ne remarque aucun signe particulier. Cinq jours plus tard, 2 agneaux du même âge meurent en l'espace de 24 heures. Toujours les plus beaux... "Il faudrait faire venir le vétérinaire", suggère Mme X. "Mais non, c'est certain, c'est de l'entéro" répond M. X. Têtue, Mme X n'est pas convaincue et après avoir fait le tour des parcs et constaté que d'autres agneaux ne semblent pas en forme, elle décide d'appeler son praticien, Dr Vet.

Aidé d'une bonne histoire du cas, Dr. Vet fait une évaluation des agneaux malades (les muqueuses sont un peu jaunes - début d'ictère) et recommande d'envoyer les agneaux morts au laboratoire pour une nécropsie. M. X. rechigne un peu, "le laboratoire ça coûte cher et ça ne donne pas souvent de réponses", mais accepte finalement de les apporter.



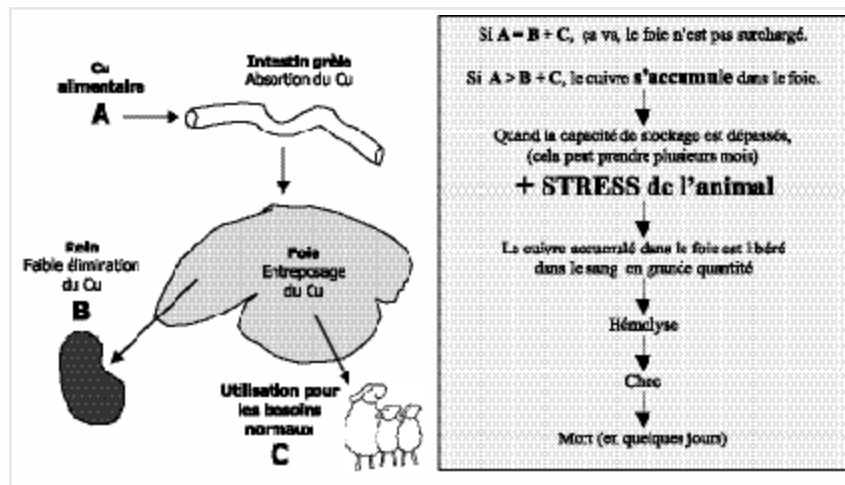
Le rapport préliminaire obtenu dès le lendemain par Dr. Vet confirme ses soupçons : intoxication chronique par le cuivre. Au labo, on continuera les analyses pour préciser le diagnostic mais l'examen macroscopique est suffisamment éloquent: coloration jaune généralisée, le foie est de couleur cuivrée, les reins sont très foncés et l'urine est brun-rouge.

Maintenant que le diagnostic est posé, la question est : que faire pour prévenir d'autres mortalités ?

Il faut d'abord comprendre ce qui s'est passé (figure 1) et identifier la source de l'intoxication. **Le mouton est l'animal domestique le plus sensible au cuivre et la ration totale devrait en contenir entre 8 et 11 ppm.** D'autres minéraux, comme le molybdène, influencent l'absorption du cuivre et peuvent modifier ce seuil de

tolérance. Les bovins et les porcs supportent quant à eux des concentrations bien supérieures et c'est pourquoi il est impératif de ne pas servir à des moutons des concentrés ou suppléments destinés à d'autres espèces.

Figure 1 : Mécanisme de l'intoxication chronique au cuivre.



Des échantillons de fourrages, d'eau et de moulée sont donc analysés pour en estimer la teneur en cuivre. M. X étant un éleveur consciencieux, on a pu faire analyser un échantillon pour chacun des 3 lots de moulée qui avaient été servis aux agneaux au cours de leur engraissement. Les fourrages et l'eau avaient des concentrations tout à fait acceptables mais la moulée présentait des concentrations variant entre 14 et 32 ppm pour les 3 lots. Considérant la quantité de moulée

consommée par les agneaux, il est clair qu'une concentration à 32 ppm était beaucoup trop élevée et a causé une intoxication chronique par le cuivre.

Puisque 3 agneaux étaient déjà morts, M. X et Dr. Vet ont concentré leur énergie sur les autres qui avaient aussi accumulé, pendant plusieurs semaines, de fortes concentrations de cuivre sans montrer aucuns signes cliniques. La difficulté avec cette maladie est l'évolution clinique vers l'état de choc et la mort est très rapide, mais consécutive à une phase asymptomatique qui, elle, a pu durer des semaines voire des mois. Ce phénomène est expliqué sommairement à la figure 1. À la Bergerie X, différentes approches thérapeutiques et préventives ont été instituées mais le plus important était évidemment de retirer l'aliment problématique. La suite est d'ordre plus technique mais sachez seulement qu'en tout 8 agneaux sont morts malgré une intervention rapide des producteurs et de leur vétérinaire. Imaginez un peu ce qui se serait produit si M. et Mme X en étaient restés au diagnostic d'entérotoxémie...

Finalement Mme Zespérée, vos agneaux ne sont peut-être pas morts ni d'intoxication au cuivre ni d'entérotoxémie... J'espère seulement vous avoir convaincue de la nécessité de bien identifier le problème avant de vous lancer dans les solutions.

* Anne Leboeuf, médecin vétérinaire, responsable en santé au CEPOQ

Producteurs participant au projet pilote Maedi visna en date du 9 juillet 2004					
Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Races	Statut accordé
Agronvie	Marie-France Bouffard	Granby	(450) 379-5298	Polypay / Rideau	
Bergerie Bedon de laire	Alexandre Benoit	Maskinongé	(819) 227-2999	Arcott-Rideau	
Bergerie Cleiole	Clément Leclerc	St-Pamphile	(418) 356-3028	Arcott-Rideau	
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	(819) 849-3221	Romanov	Argent
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	(418) 534-3701	Dorset	
Bergerie Lavallée	Guyaine Perron	St-Ubalde	(418) 277-2175	Arcott-Rideau	Or
Bergerie Patriote	Érik Jobin	St-Ubalde	(418) 277-9191	Dorset	Or
Bergeries Mimeaut	Marc Mimeaut	St-Stanislas-de-Kostka	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	(418) 856-6322	Dorset	Or
Entr. Le Mouton Blanc	Rachel White	La Pocatière	(418) 856-6627	Lacane/East Fr.	
Ferme Alizée	Geneviève Castonguay	St-Joseph-de-Kamouraska	(418) 493-2323	Polypay	
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	(418) 842-2637	Arcott-Rideau	Or
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	(819) 877-3658	Romanov	Or
Ferme JM Gilbertsenc	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	(819) 875-5124	Finoise	Or
Ferme Laurens	Gérard Laurens	St-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681	Romanov	
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	(418) 498-3254	Polypay	Argent
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	(418) 856-5140	Arcott-Rideau	Or
Gripette's House	Lisette Lavoie	St-Antoine-Abbé	(450) 826-4901	Kathadin	
Mas du Berger	Claude Blouin	St-Ubalde	(418) 277-2777	Finoise	
La Moutonne...rie	Diane Bédard	St-Vallérie de Milton	(450) 793-3129	Arcott-Canadien	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques.

D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 856-1200 (poste 225) ou anne.leboeuf@cepoq.com



GÉNÉTIQUE

Par Germain Blouin * et Robie Morel **

L'amélioration de vos carcasses : GenOvis à votre service!

Oeil de longe et gras dorsal



Les participants au programme GenOvis ont maintenant l'opportunité d'évaluer les caractères carcasses de leurs futurs reproducteurs grâce au nouveau service de mesures de l'œil de longe et du gras dorsal du CEPOQ.

Depuis cet automne, le CEPOQ offre le service d'évaluation de ces deux caractères à l'intérieur du programme d'évaluation génétique des ovins à domicile GenOvis. Il est donc possible de faire appel à un technicien spécialisé qui se rendra à votre élevage pour effectuer des mesures sur vos futurs béliers et agnelles de reproduction.

Fonctionnement du service

Les mesures d'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal doivent être effectuées par un technicien spécialisé. Ce dernier utilise un appareil à ultrasons produisant une image en temps réel qui permet d'observer et de mesurer l'épaisseur des tissus d'un agneau vivant. La mesure a lieu au même moment que la pesée 100 jours GenOvis des agneaux. Il est recommandé de mesurer les agneaux mâles et

femelles afin d'amasser un maximum d'information sur les différentes lignées d'un troupeau et, par le fait même, de préciser l'évaluation de chaque animal.

Les données mesurées seront traitées par le CEPOQ et un rapport contenant les mesures ajustées de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal sera remis au participant afin de l'appuyer dans son travail de sélection génétique. Considérant que ce service est destiné à améliorer la sélection génétique sur des critères de qualité de carcasse, seuls les éleveurs de sujets enregistrés de race pure paternelle pourront bénéficier d'un support financier du CEPOQ pour défrayer une partie des coûts des mesures par ultrasons.

Pourquoi ajuster les mesures?

Tout comme pour les pesées de 50 et de 100 jours GenOvis, les mesures ultrasons sont prises à un jour fixe pour un groupe donné. Lors de cette mesure, les agneaux ont donc des poids vifs différents, des âges différents et des sexes différents. Les mesures ultrasons doivent donc être ajustées en fonction du poids vif, de l'âge, du sexe et de la race des agneaux. Prenons l'exemple de 2 agneaux, FLIC et FLOC mesurés la même journée lors de la visite du technicien (voir tableau 1).

Tableau 1 : Exemple d'ajustement des mesures par ultrasons

Agneau	Sexe	Âge (jours)	Poids vif (kg)	Oeil de longe réel	Gras dorsal réel (mm)	Oeil de longe	Gras dorsal ajusté
FLIC	Mâle	95	40,6	25,6	7,8	23,9	5,4
FLOC	Femelle	95	30,0	23,4	5,8	24,7	6,1

Dans cet exemple, les deux agneaux ont le même âge, mais des poids différents. FLIC pèse 10,6 kg de plus que FLOC lors de la mesure. Les mesures sont ajustées en fonction d'un poids fixe de 35 kg. Au niveau de l'œil de longe, celui de FLIC était plus épais lors de la mesure mais une fois réajusté, il devient moins épais que celui de FLOC. Pour ce qui est du gras dorsal, la même tendance est observée lorsque l'ajustement est réalisé.

Avec ces ajustements, les comparaisons des agneaux sont grandement facilitées. Un projet de recherche effectué en collaboration entre Agriculture et Agroalimentaire Canada (Groupe de Recherche sur les Ovins), l'Université de Guelph, le CEPOQ, le CDAQ et 7 éleveurs ovins québécois permet présentement d'apporter des précisions à ces méthodes d'ajustements en fonction des conditions d'élevage au Québec.

Pourquoi un tel service ?

L'évaluation de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal permet aux éleveurs de race pure d'améliorer efficacement la conformation musculaire de leurs sujets et de réduire au maximum la déposition de gras dorsal. **Les béliers issus d'une telle sélection doivent être utilisés par les producteurs d'agneaux lourds soucieux d'améliorer la qualité des carcasses qu'ils produisent.** En effet, les caractères liés à la qualité des carcasses comme l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal ont une héritabilité moyenne à bonne. Ces caractères se transmettent donc très bien de génération en génération.

Il est intéressant d'observer les statistiques de classification des agneaux lourds québécois de 2001 à 2003 (voir tableau 2) pour constater certaines tendances dans l'évolution de la qualité des carcasses de nos agneaux lourds. En effet, depuis 2001, la quantité de carcasses classifiées dans les abattoirs du Québec a augmenté de 36% passant de 33 606 carcasses classées en 2001 à 45 720 en 2003. Par contre, la qualité a pris une tangente inverse. En effet, le pourcentage de carcasses AAA1 est passé pour la même période de 64 à 57% et le pourcentage de carcasses ayant plus de 15 mm de gras est passé de 17 à 21%.

Plusieurs solutions sont envisageables afin de redresser la situation. L'alimentation, la régie et la génétique sont les principaux facteurs à considérer lorsqu'il faut améliorer des résultats de classification de carcasses. **Au niveau génétique, l'utilisation d'un croisement terminal avec des béliers de race pure paternelle évalués sur des caractères de croissance et de qualité bouchère constitue une stratégie gagnante.** C'est à ce niveau que le nouveau service de mesures par ultrasons à domicile apportera un appui majeur.

Tableau 2 : Statistiques de classification des carcasses d'agneaux lourds de 2001 à 2003 au Québec

Agneau	Sexe	Âge (jours)	Poids vif (kg)
FLIC	Mâle	95	40,6
FLOC	Femelle	95	30,0

Une technique éprouvée et performante

L'efficacité de la sélection génétique effectuée sur les caractères épaisseur de l'œil de longe et épaisseur du gras dorsal a été démontrée dans plusieurs pays comme l'Australie, le Canada et la Grande-Bretagne. Des gains génétiques impressionnants ont entre autre été observés en Grande-Bretagne à l'intérieur d'un regroupement d'éleveurs Suffolk. Ces derniers participent à un programme de sélection génétique (Sheepbreeder) des caractères carcasses depuis plus de 10 ans et utilisent les mesures par ultrasons. La **figure 1** illustre les progrès génétiques réalisés au niveau des évaluations génétiques de l'épaisseur de l'œil de longe et de l'épaisseur du gras dorsal sur une période de 10 ans entre 1990 et 2000.

Cette figure démontre que l'EBV (Estimated Breeding Value) œil de longe est passé en 10 ans de -0,1 mm à + 0,75 mm pendant que l'EBV gras dorsal passait de 0,00 mm à -0,02 mm.

Ces éleveurs ont donc été en mesure d'augmenter la déposition de muscle sur la carcasses des agneaux tout en maintenant stable la déposition de gras dorsal. Le résultat, une amélioration nette du rendement en viande maigre, un objectif recherché par l'ensemble des éleveurs québécois de sujets de race paternelle. Cette amélioration a été rendue possible grâce à une sélection rigoureuse effectuée à partir des données d'évaluation génétique issues des mesures par ultrasons.

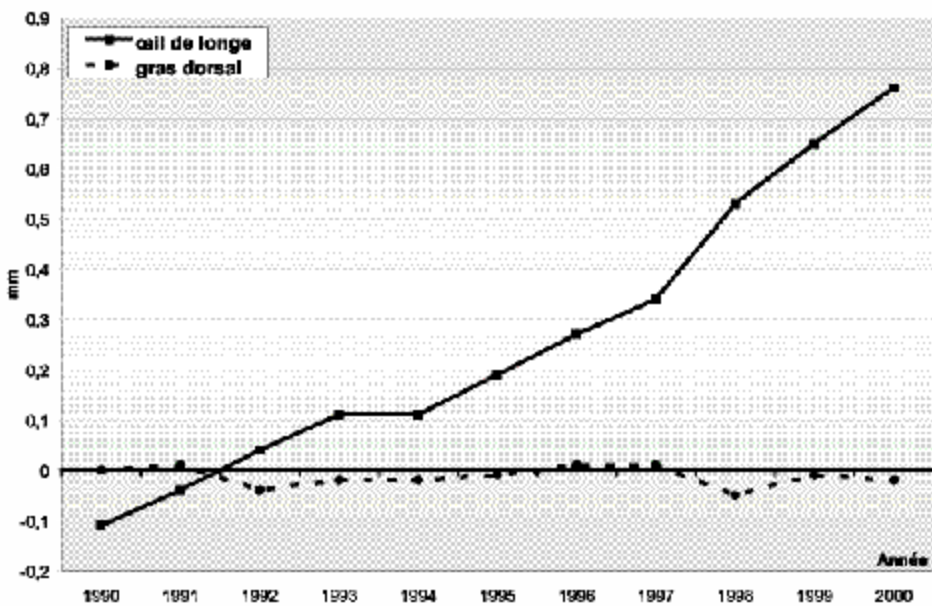
Pour plus d'informations...

Si vous désirez obtenir plus de détails sur ce nouveau service, n'hésitez pas à contacter Messieurs Germain Blouin* et Robie Morel** au CEPOQ au 418-856-1200 poste 224 ou 226.

* Germain Blouin, agronome, responsable en génétique au CEPOQ

** Robie Morel, chargé de projet en génétique et en recherche au CEPOQ

Figure 1 : Évolution des EBV œil de longe et gras dorsal chez la race Suffolk évaluée en Grande-Bretagne de 1990 à 2000 (Programme Sheepbreeder)





**VULGARISATION ET
TRANSFERT
TECHNOLOGIQUE**

Saisir, contenir et asseoir ses animaux ? Simple ! Tous les producteurs ovins savent très bien comment manipuler leurs moutons ! Mais travaillent-ils efficacement et surtout correctement afin d'éviter tout risques de blessures pour l'animal et surtout pour eux-mêmes ? Voici quelques trucs simples pour faciliter vos manipulations et surtout éviter des erreurs... erreurs qui sont souvent encore bien présentes dans les bergeries !



Aborder, saisir, contenir et asseoir ... les bonnes et les mauvaises façons de travailler ...

Première étape : aborder calmement les animaux et les regrouper



Avant de saisir les animaux, il est important de les regrouper. Pour ce faire, il s'agit simplement d'avancer calmement vers ces derniers et ouvrant les bras. L'idéal est de se servir d'une barrière mobile afin de les diriger vers un coin du parquet pour les contenir.

Saisir l'animal, la bonne façon.

Il est très simple de saisir un agneau. Il s'agit tout simplement d'attraper la partie d'un membre postérieur, en haut du jarret, d'un



geste rapide, mais non brusque. Lors de cette manœuvre, il est important de saisir le membre de l'animal qui est le plus près de nous et non le membre opposé. En plus de faciliter la saisie, ceci permet d'éviter des blessures à l'animal et/ou au manipulateur !

Les animaux peuvent être saisis tout simplement avec la main, cependant, les producteurs habitués au travail avec une canne de berger peuvent aussi utiliser cet outil. Pour les animaux adultes, cette technique peut aussi être efficace mais doit être utilisée avec prudence afin d'éviter de blesser les bêtes. Ainsi, pour les animaux adultes, il est toujours préférable de les contenir avec des barrières.

Saisir l'animal les mauvaises façons.

Il ne faut jamais saisir l'animal sous le jarret, soit par le canon. Cette prise peu occasionner des blessures à l'animal et augmenter les risques de blessures pour le manipulateur. La saisie par la laine !!! HORREUR ! Il est particulièrement important de ne JAMAIS saisir les animaux par la laine. Bien que ce ne soit pas apparent, cette très mauvaise habitude blesse les animaux. Cette notion est par



ailleurs particulièrement importante pour les agneaux destinés à l'abattoir puisque la saisie de la laine peut occasionner des contusions sur les carcasses.

Autre erreur fréquemment rencontrée ...

Il ne jamais saisir les animaux ou les faire avancer en les tenant par les membres antérieurs. Ceci peut causer des blessures à l'animal.

Contenir l'animal, une bonne façon ...



Lorsque l'animal est saisi, la façon la plus efficace de le contenir est de l'appuyer le long d'un mur ou d'une barrière. Afin de le maintenir en place et relativement calme, on se sert de nos

genoux pour l'appuyer contre la surface solide. Cette méthode simple permet de limiter les dépenses énergétiques de l'opérateur.

Asseoir l'animal, les bons trucs ... (voir images page 29)

La méthode suivante est très simple et peut être utilisée par les personnes de toute taille. En plus de permettre d'asseoir rapidement un animal, elle limite les dépenses énergétiques du manipulateur et également les blessures au dos. Lorsque bien maîtrisée, cette méthode permet de retourner n'importe quel type de gabarit d'animaux. Voici comment procéder en quelques étapes.

1. L'animal est en contention et calme.
2. On place une main sur la hanche et de l'autre main, on replie le cou de l'animal vers l'arrière. Cette première manipulation permet de mettre l'animal en déséquilibre.
3. Sur la troisième photo, on peut noter que l'animal en déséquilibre est bien appuyé contre le genou du manipulateur.
4. Dans un mouvement rapide, on retire la jambe appuyée contre le bassin de l'animal et simultanément, on exerce une pression vers le bas et vers l'arrière avec la main appuyée contre la hanche. Cette opération doit être effectuée rapidement, avec précision et surtout en douceur. L'animal en déséquilibre et qui est sans appui, bascule sur le côté. La chute de l'animal ne devrait pas être brusque. On doit simplement faire glisser l'animal vers le sol. Il est important de se rappeler que le déséquilibre de l'animal est la clé de l'opération et non la force physique !
5. Lorsque l'animal a basculé et se retrouve sur le sol, il s'agit simplement de le soulever doucement vers le haut pour le placer en position assise.
6. Les genoux et les pieds doivent être plaqués contre l'animal. Il est



important de serrer les genoux et les pieds afin de bien contenir l'animal. Cette méthode permet à l'opérateur d'être confortable, de travailler efficacement (les mains libres) avec surtout avec un minimum d'effort.

7. Voilà ! L'animal est en position assise et il est calme ! Vous pouvez maintenant faire vos interventions de régie !

*** Tout au long de ces étapes, il est important de garder le dos bien droit afin d'éviter de se blesser.**

Noter qu'il existe également d'autres manières d'asseoir les moutons. Ces méthodes sont particulièrement efficaces pour manipuler les

animaux très lourds ou les brebis gestantes. Si vous êtes intéressé à connaître ces techniques, vous pouvez nous contacter, il nous fera plaisir de vous donner ces informations. Veuillez également prendre note qu'une formation sur la manipulation des ovins est offerte par le CEPOQ. Consultez votre Syndicat régional ou le CEPOQ au sujet du Guide des conférences 2004 - 2005.

En souhaitant que ces quelques trucs simples vous facilitent la tâche dans les prochains mois !

* Sylvain Blanchette, Gérant des installations au CEPOQ

** Johanne Cameron, Responsable de la vulgarisation au CEPOQ

Comptabilité de gestion, un outil apprécié !

Par Robie Morel *

Au mois de juin 2002, un nouveau projet intitulé "Implantation de la comptabilité de gestion dans les entreprises ovines" a vu le jour dans le secteur ovin québécois.

Le but premier de ce projet était d'intégrer la comptabilité de gestion à l'intérieur d'entreprises ovines et ainsi permettre aux producteurs d'avoir un meilleur contrôle de leur gestion. Par l'entremise d'une formation, d'un logiciel et d'un conseiller en gestion, tous les ingrédients étaient réunis pour permettre aux entrepreneurs de devenir de meilleurs gestionnaires. En adhérant au projet, les producteurs ont reçu une formation en comptabilité de gestion et sur l'utilisation du logiciel comptable Agri-Compta adapté pour la production ovine offerte par les professionnels d'Agri-Gestion. Ce logiciel a été installé chez tous les participants. Finalement, les producteurs ont obtenu pendant près d'un an, les services d'un conseiller en gestion. Ceci incluait 3 visites et la fermeture de fin d'année, pour un total de 12 heures d'accompagnement.

Suite à une promotion adéquate du projet, l'objectif d'implanter la comptabilité de gestion au sein de 50 entreprises ovines a été atteint et même dépassé. En effet, 83 entreprises ont pris part au projet. Par contre, sur les 83 entreprises inscrites au départ, 3 n'ont pas reçu de visite d'un conseiller en gestion et 10 autres n'ont pas eu la visite du conseiller pour faire la fermeture d'année. Un grand total de 70 entreprises ont donc participé au projet, du début à la fin.

Afin de vérifier l'appréciation générale du projet, un sondage a été posté à chacun des participants au mois de juin 2004. La réponse à ce mini sondage a été bonne, en effet le tiers des participants y ont répondu. En voici un bref sommaire :

- ▷ 48% des répondants estiment que la formation de groupe était excellente.
- ▷ 83% des répondants estiment que le logiciel Agri-compta est excellent.
- ▷ 57% des répondants estiment que le suivi avec le conseiller en

gestion du Groupe conseil agricole est excellent.

▷ 65% des répondants estiment que le projet dans son ensemble est excellent.

On constate que le projet semble avoir répondu aux attentes des producteurs. En participant au projet, les producteurs ont amélioré leur capacité à gérer leur entreprise ainsi qu'à prendre, dans le futur, des décisions éclairées. Ce projet permettra également de préciser le portrait de la production ovine au Québec. En effet, par l'entremise de la FPAMQ, les producteurs participant sont invités à soumettre leurs données à l'analyse provinciale technico-économiques. Une analyse qui brosse le portrait de la production et permet ainsi à ces mêmes producteurs de comparer leur entreprise à l'ensemble de la production ovine québécoise.

La note finale de ce projet est excellente. Les objectifs de départ fixés dans l'élaboration initiale du projet sont tous atteints. L'intégration de la comptabilité de gestion informatisée à l'intérieur des entreprises ovines a été une réussite. Cette réussite a été possible grâce aux différents partenaires ci-bas mentionnés mais surtout grâce à vous les producteurs. Merci et à une prochaine !!!

Ce projet s'inscrivait dans le volet technico-économique du Plan de dynamisation de la production ovine au Québec. Il a été rendu possible grâce au financement du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les quatre principaux partenaires pour la réalisation de ce projet sont la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), Agri-Gestion, la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec (FGCAQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).

* Robie Morel, chargé de projet en génétique et en recherche au CEPOQ



Bergerie Bedon de Laine
 Alexandre Benoit & Marie-Lou Côté

Suivi genovis
 Béliers génotypés
 Testé maedi-visna

60, St-Laurent, est
 MASKINGOGÉ, Qc
 J0K 1N0

Sujets reproducteurs
Arcott Rideau

Téléphone : (819) 227-2459 Télécopieur : (819) 227-1867
 bedonlaine@sympatico.ca

Ferme Rido S.E.N.C.
 Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de race pure
ARCOTT-RIDEAU

Statut or - Maedi visna

130, Rang 3 Est • La Pocatière (Québec) CANADA G0R 1Z0
 Téléphone : (418) 856-5140 • lmdrsr@globetrotter.net



Troupeau fermé - GenOvis
 Statut Argent - Maedi-visna
 F1 Dorset/Romanov
 Béliers génotypés

Bergerie de l'Estrie
 Romanov

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux
 559, rue Des Muguets
 Coaticook, Qc J1A 3A9
 Tél : (819) 849-3221
 Fax : (819) 849-0475
froux1@videotron.ca

Cours de tonte niveau I

Journées disponibles pour inscription :
 27 et 28 novembre 2004
 15 et 16 janvier 2005


FERME JAMIPO

Le formateur peut aussi se déplacer pour les formations de groupe, sur demande.

Information :
 Nicole Blanchard
 Ferme Jamipo
 260 ch. Petit Esprit, L'Épiphanie
 Tél. : (450) 588-2875
nicolelatondeuse@hotmail.com

durée : 1 jour

Tout ce dont vous avez besoin pour vos emballages alimentaires



Le plus gros inventaire de sacs sous vide au Québec

Service de consultant gratuit pour tous vos projets d'emballage

Service de conception graphique

Estampage et pose d'étiquettes sur vos sacs

LA PRAIRIE:
 100 Goyer #103, La Prairie,
 Québec J5R 5G5
 Tél.: (514) 234-4720 ou (450) 444-4266
 Fax: (450) 444-7615

QUÉBEC:
 1985, A.R. Decary, Québec
 QC G1N 3Z8
 Tél.: 1-888-396-4196
 Fax: 1-866-744-7615



Ferme Amki Enr.

17265 boul. Valcartier
 Québec, G2B 3W4
 Tél. : (418)842-2637
 Téléc. : (418)842-0423
fermeamki@sympatico.ca

Arcott Rideau
 Sujet pure sang
 Hybrides Dorset/Rideau

Maedi-visna
 Statut or
 Suivi genovis

Reproducteurs disponibles en tout temps

Nancy Bergeron et Michel Reid

Bergerie de La Chouette

Sujets reproducteurs
 (Race Pure Dorset et Hybrides prolifiques F1)
 Troupeau fermé, suivi genovis,
 génotypé, testé maedi-visna.

180, Rang du Pied de la Côte, Maskinongé, Qc J0K 1N0
 (819) 227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca



M.H. Equipement

- Fabrication de vire-ovin
- Soudure
- Réparation
- Vente

Mario Houle

210, 6e Rang, St-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0
 Téléphone: (819) 229-3222

Un fromage qui a du tempo ... Allegretto

Interview avec :

Jacquelin Sévigny de La Fromagerie La Vache à Maillotte et

Tommy Lavoie de la bergerie Lait Brebis du Nord

Par Ndeye Marie Diallo, FPAMQ



Il est bien loin le temps où tous les fromages fins étaient importés. Si les fromages au lait de brebis n'étaient pas bien répandus au Québec il y a dix ans, ce n'est plus le cas aujourd'hui depuis que la bergerie & fromagerie la Moutonnière a ouvert le bal. Actuellement, Agriculture et Agroalimentaire Canada répertorie 23 fromages de pur lait de brebis au Canada dont 22 sont faits au Québec. Autant dire que c'est un savoir-faire tout québécois en sol canadien, même s'il n'existe actuellement qu'une dizaine de fermes laitières ovines au Québec.

Sur le marché depuis le printemps 2002, l'Allegretto, fromage au lait de brebis fabriqué par la Fromagerie la Vache à Maillotte, se fait déjà remarquer pour sa grande qualité. **Ce fromage a remporté deux prix**

Caseus au dernier festival provincial des fromages fins de Warwick, le Caseus d'or dans la catégorie des fromages de lait de brebis et le Caseus d'argent dans la catégorie grands champions (toutes classes confondues).

L'Allegretto est un brebis au lait cru à pâte ferme avec croûte lavée et brossée. Sa période d'affinage qui dure 120 jours lui donne son goût délicat et une saveur légèrement noisettée. La Fromagerie la Vache à Maillotte, sise à

La Sarre en Abitibi, fabrique trois autres fromages fins outre l'Allegretto, le Farandole, le Fredondaine et le Sonatine qui sont tous à base de lait de vache. Entreprise créée en 1996, la recette de l'Allegretto a été développée en 2001 grâce à la collaboration du directeur de la production, Monsieur Jacquelin Sévigny et d'un maître fromager Monsieur André Fouillet. Par la suite, de petits ajustements ont été effectués pour permettre la mise en marché du fromage au printemps 2002. La presque totalité du lait de brebis provient d'un producteur ovin de la région, Monsieur Tommy Lavoie.

Tommy Lavoie est producteur ovin depuis octobre 2001 où il a repris la ferme familiale qui était une ferme de vaches laitières depuis une vingtaine d'année. La transition s'est faite en douceur puisque comme le dit Monsieur Lavoie : "Quand en septembre 2000, j'ai dit à mon père que je voulais prendre la relève, je lui ai aussi dit que je voulais changer de production et me diriger vers la production ovine laitière. Ça n'a pas pris de temps et les brebis sont rentrées en octobre 2000. Pendant un an mon père a continué la production avec ma supervision et j'ai repris la ferme en octobre 2001." En fait, Monsieur Lavoie exploite la ferme avec sa famille, ses deux petites filles mais surtout sa

conjointe Marjorie Goupil. Leur troupeau est composé de 300 brebis East Friesian, croisées avec les races Suffolk ou Arcott Rideau, dont 120 à 150 sont en lactation au même moment ce qui au bout de l'année fait une production de 35 000 litres de lait. Si tout va bien, l'objectif de monsieur Lavoie est d'atteindre 45 000 litres l'année prochaine. Le lait est vendu à la Vache à Maillotte pour la fabrication de l'Allegretto ou encore aux crèmes glacées de la Mère Mouton pour préparer la crème Frisson, une crème glacée à base de lait de brebis fabriquée en Abitibi.

Comment s'est faite la rencontre entre Tommy Lavoie et la Vache à Maillotte? C'est par un heureux concours de circonstances! Le premier avait l'objectif de se lancer en production ovine laitière et au même moment le second

cherchait à diversifier sa production; cette rencontre a donné naissance au fromage que nous connaissons.

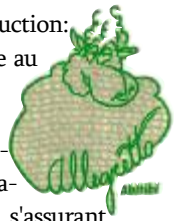
Maintenant, le défi que veut relever Monsieur Lavoie est de régulariser sa production de lait en s'assurant d'avoir en tout temps les 120 à 150 brebis en lactation afin d'avoir une production optimale. Le meilleur moyen d'y arriver est de s'assurer que les brebis sont bien en gestation grâce à des échographies. De fait, nous pouvons dire

que nous sommes sur la voie de la réussite puisque Monsieur Lavoie s'est associé avec trois autres producteurs pour se procurer la machine servant à cette opération.

Actuellement, le produit est distribué au Québec, mais étant donné que La Vache à Maillotte possède un permis fédéral d'exploitation, des projets de développements de marchés sont prévus d'abord vers l'Ouest du pays et probablement aux États-Unis. L'entreprise compte-t-elle augmenter sa production d'Allegretto ou inclure le lait de brebis dans d'autres recettes? À cette question monsieur Sévigny répond : "nous sommes ouvert à un plus gros développement mais encore faut-il avoir assez de lait de brebis. Étant donné que l'Abitibi est loin, ça va coûter cher s'il faut faire venir le lait d'ailleurs. Alors on va s'assurer d'avoir un bon approvisionnement avant de développer des marchés pour ne pas se retrouver en rupture de stocks à cause d'un manque de lait!" En fait, l'idéal serait de trouver d'autres producteurs ovins intéressés à développer la production ovine laitière en Abitibi afin de permettre un développement en crescendo!



Tommy Lavoie et sa famille



Parce que l'achat de brebis de qualité supérieure vous assure une meilleure rentabilité



Domaine du Mouton d'Or Inc.

Races pures Romanov et Arcott Rideau Hybrides F1 Dorset et Romanov

Bergerie située à
Beaulac-Garthby

Pour informations, contactez Marc :
418-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE **Avis de convocation**

**À tous les producteurs et productrices d'ovins du Québec ainsi
qu'aux membres des syndicats régionaux affiliés**

Madame, Monsieur,

Vous êtes, par la présente, convoqués aux assemblées générales annuelles du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, lesquelles se tiendront à la date, lieu et heure suivants :

DATE : le vendredi 19 novembre 2004
HEURE : à compter de 9 h 30, (inscription à 9 h)
LIEU : Hôtel Best Western Universel
ADRESSE : 915 rue Hains, Drummondville QC
<http://www.universel.com/fr/directions.html>

Le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint comportera notamment les points suivants :

- ⇒ Rapport d'activités
- ⇒ Nominatation d'un vérificateur
- ⇒ États financiers
- ⇒ Étude des résolutions

Nous vous prions d'accepter,
Madame, Monsieur,
nos salutations distinguées.

Le directeur général
Jean-François Samray

